LALINDE le MAG

MAGAZINE
D'INFORMATIONS
DES LINDOIS

NUMÉRO 9
JUIN 2019

WWW.VILLE-LALINDE.FR

Sommaire

Budget 2019	4
Travaux	6
Brèves	8
Commerce	10
Éducation	12
Asso. caritatives	15
Environnement	24
Sécurité	30
Tourisme	32
Histoire	36
Expositions	40
Agenda	43

Responsable de la publication
Christian Bourrier
Comité éditorial
Michel Couderc / Emmanuel Pelé
Avec la participation de :
Christine Vergez
Guy Raimbault
Isabelle Caut
Gilbert Lambert
Photos
Emmanuel Pelé, Michel Couderc, Alain Vergez, Stéphanie Daniel, Julien Simon, Michel Autier
Réalisation
GraphX - Lalinde
Imprimé en UE
sur papier PEFC
Ecolabel imprim'vert
Dépot légal Juin 2019

Objectifs tenus

Nous sommes dans la dernière ligne droite du mandat que les Lindois ont bien voulu nous confier. Six ans de travail qui s'achèvent avec une équipe dont les compétences et la disponibilité ont permis de faire aboutir les projets que nous avions envisagés. Ce mandat se termine avec ceux qui l'ont débuté, ce qui prouve que chacun a su trouver sa place.

Nous nous étions fixés un cap, nous l'avons tenu : rénover la ville, la rendre plus plaisante sans pour autant l'endetter, et sans augmenter les taux des impôts, restés fixes depuis 4 ans.

Grâce à un redressement de la gestion financière de la commune, notamment en réduisant drastiquement les dépenses de fonctionnement, nous pouvons aujourd'hui dégager les ressources financières suffisantes pour envisager des projets structurels de grande ampleur sans avoir recours à l'emprunt.

Les réalisations les plus marquantes de cette année sont bien évidemment les travaux engagés dans le cadre de la revitalisation du centre-bourg : la réfection du parvis de la mairie qui se dégradait, la réhabilitation du square Marguerite Lignac et entre les deux, la mise en place d'un plateau surélevé afin de sécuriser et faciliter la traversée de la route départementale. La loi du 11 février 2005, astreint les municipalités à se mettre en conformité sur l'accès et le déplacement des personnes à mobilité réduite. La municipalité doit s'adapter et nous nous sommes donc engagés à tenir un agenda d'accessibilité programmée, qui fixe le calendrier des travaux obligatoires sur les bâtiments communaux et les rues de la ville. Ces aménagements nécessaires rendront le cheminement plus aisé et la ville rénovée sera donc plus attractive.

A l'automne c'est le square de l'Europe, à l'entrée ouest de la Bastide qui fera peau neuve toujours en conformité avec les préconisations des Bâtiments de France.

Sur le plan culturel, la municipalité a redynamisé la maison de Montard, laissée à l'écart pendant trop d'années. Garants de l'entretien du patrimoine communal nous avons entièrement rénové les 4 salles du rez-de-chaussée, ce qui permet aujourd'hui de recevoir des artistes peintres, sculpteurs, historiens, conférenciers, mais également des mini concerts à l'occasion d'évènements particuliers. De son côté, la médiathèque a trouvé un second souffle avec une dynamique culturelle affichée et des investissements majeurs en 2019: une toiture entièrement réhabilitée, du nouveau mobilier et le renouvellement des équipements informatiques laissés en libre accès au public toujours plus nombreux.

Elu maire depuis 2014, j'ai mesuré à quel point une mandature était enrichissante. La fonction de maire est une expérience exceptionnelle qui demande une disponibilité permanente et qui marque une vie. Les quelques mois de mandat qui nous restent, sont un moment opportun pour jeter un regard en arrière, et tenter d'évaluer si le chemin que nous nous étions tracé s'est effectivement traduit par des engagements tenus. Je vous ferai grâce de la chronologie des nombreuses réalisations, sur la foi du programme que nous avions établi en 2014.

Je remercie les Lindois de l'opportunité qu'ils ont donnée à notre équipe municipale. Je tiens à féliciter les agents communaux pour leur engagement dans l'esprit du service public, les responsables et bénévoles associatifs pour leur dévouement et tous les membres du conseil municipal, qui ont œuvré avec une seule idée : prendre les bonnes décisions, celles qui sont nécessaires à l'amélioration de la vie locale.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin municipal.

Christian Bourrier
Maire de Lalinde

Budget 2019 :

Des dépenses de fonctionnement maitrisées au profit des investissements

Notre volonté de maitriser les charges de fonctionnement amorcée depuis le début de notre mandat a porté ses fruits dès 2016 et continuera en 2019.

Si nous avons réussi notre pari c'est aussi grâce à l'implication du personnel communal. Les temps changent, les métiers et les besoins de la collectivité évoluent rapidement, le personnel a su s'adapter, faire des efforts, changer parfois totalement de métier avec courage, pour y répondre. Nous leur devons une part de notre réussite, nous tenions à le souligner.

Pour 2019 nous avons dégagé une capacité d'autofinancement de 393 473 euros.

Sans augmenter les impôts cette année encore, et sans emprunts nouveaux nous allons continuer à mettre en œuvre nos projets, tous ne se réalisent pas aussi vite que nous le souhaiterions, il faut parfois s'armer de patience. Nous allons continuer à travailler et mettre en œuvre les investissements votés au budget.

Parmi les projets marquants nous allons prolonger l'aménagement du bourg avec notamment la création d'une promenade sur le bord du bassin et la réhabilitation du parvis autour de l'église avec chaque fois l'idée de protéger les piétons et d'améliorer l'accessibilité.

Nous allons enfin inaugurer en Juillet la Maison des Services dans l'aile Est réhabilitée de la mairie. Elle sera équipée de matériel informatique mis à disposition du public, ainsi que du personnel pour apporter leur aide et leur savoir-faire. Une quinzaine de permanences, comme par exemple, le Pôle Emploi, la mission locale, ou la CAF s'y tiendront. La Mairie doit rester un pôle attractif au service de la population.

	2014	2015	2016	2017	2018
Fonctionnement courant	658 645 €	791 253 €	697 571 €	643 594 €	637 715 €
Personnel	1 777 610 €	1 876 154 €	1 868 900 €	1 737 583 €	1 566 884 €
Autres charges	333 033 €	332 908 €	325 906 €	319 165 €	226 776 €
TOTAL	2 769 288 €	3 000 315 €	2 892 377 €	2 700 342 €	2 431 375 €
Ratio/ habitant	609 €	642 €	640 €	595 €	536 €

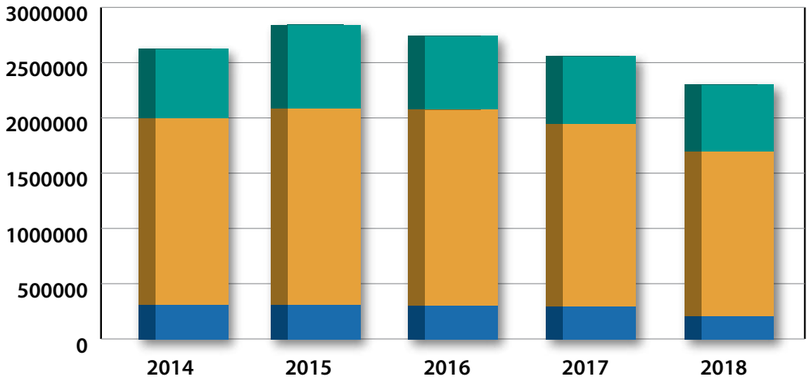

Les principales prévisions de dépenses

CENTRE BOURG
Travaux de revitalisation du centre bourg ..... 158 071 €

ADRESSAGE
Dernière phase pour le centre bourg ..... 5 000 €

VIDEO-PROTECTION
Installation d'un système de Vidéo Protection..... 20 000 €

NUMÉRIQUE ET MOBILIER AUX ECOLES
Mobilier et complément d'équipement numérique aux écoles ..... 19 400 €

MANIFESTATIONS
Caisson et mobilier manifestations ..... 10 000 €

RÉSERVES FONCIÈRES
Acquisition Terrain zone Ouest Maroutine ..... 11 000 €

INFORMATIONS – COMMUNICATION
Borne interactive d'informations ..... 10 300 €
Second panneau lumineux ..... 10 800 €

ÉQUIPEMENTS SERVICES
Matériel et outillages des services..... 5 125 €
Logiciel – matériel - périphériques..... 11 687 €
Mobilier, vidéoprojecteur..... 3 184 €

ZONE DE LA GRATUSSE
Travaux d'aménagement ..... 50 000 €

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
Achats numériques Maison de services au Public . 2 000 €

ÉGLISES
Réparations des battants cloches des Eglises de Lalinde et de Sauveboeuf..... 5 160 €
Aménagement piétonnier Eglise Lalinde ..... 64 000 €

TRAVAUX ÉCLAIRAGE PUBLIC & RESEAUX
Travaux d'Eclairage public centre bourg, effacement des réseaux électriques et téléphoniques ..... 63 949 €

CONTRIBUTIONS AUX ORGANISMES DE REGROUPEMENT
Syndicat à vocation scolaire.. 2 219 € Syndicat du Canal..... 55 115 € Conservatoire de Musique.. 20 000 €

Les dépenses de fonctionnement

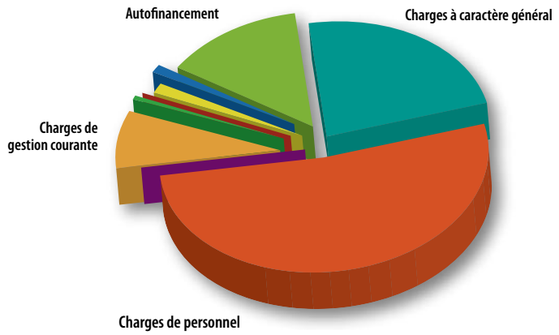

Charges à caractère général..... 679 439 €
Charges de personnel ..... 1 525 000 €
Atténuations de produits..... 601 €
Charges de gestion courante ..... 234 278 €
Charges financières ..... 13 705 €
Charges exceptionnelles..... 100 €
Op. d'ordre amortis. Immo. ..... 43 100 €
Dépenses imprévues. ..... 31 399 €
Autofinancement..... 393 473 €

Total ..... **2 921 095 €**

Les recettes de fonctionnement

Produits de services..... 293 250 €
Atténuations de charges..... 600 €
Impôts et taxes ..... 1 908 465 €
Dotations et participations ..... 396 900 €
Autres prod. de gestion courante ..... 27 000 €
Produits Exceptionnels ..... 7 500 €
Excédent Reporté..... 255 297 €
Op. d'ordre de transfert entre sections . 32 083 €

Total ..... **2 921 095 €**

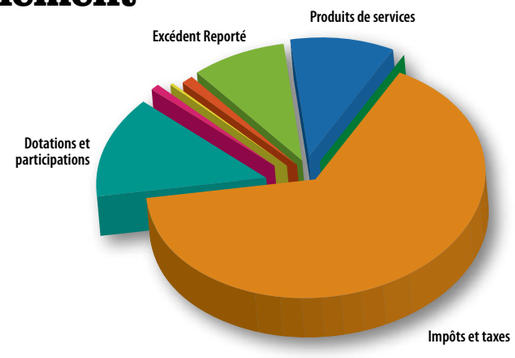

Pour un **cœur de ville** attractif

La municipalité a engagé des travaux importants dans le cadre du projet revitalisation du centre bourg de Lalinde.

C'est le parvis de la mairie et le square Marguerite Lignac, situé juste en face qui ont fait peau neuve. L'espace ombragé de la place a été retravaillé selon les préconisations des Architectes des Bâtiments de France avec un calcaire stabilisé et un pourtour en béton désactivé. Des arbustes d'ornement et des vivaces fleurissent dorénavant le square où les passants peuvent flâner à l'ombre des platanes.

Un plateau surélevé a été mis en place sur la route départementale afin de sécuriser et faciliter la traversée depuis la mairie jusqu'au square, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

En parallèle un autre chantier en cours dans la rue des Alliés, où un parking paysager vient d'être créé il y a quelques mois. C'est la réfection complète de cette artère de la Bastide avec non seulement de nouveaux trottoirs et une nouvelle chaussée mais aussi l'effacement de tous les réseaux aériens : tous les fils électriques ou téléphoniques ont été enterrés ou dissimulés le long des bâtiments, facteur de sécurité et d'esthétisme. Sur les nouveaux trottoirs, des emplacements sont réservés pour accueillir des jasmins en pieds de façade dans le cadre de la poursuite de la végétalisation des rues de la Bastide. L'ensemble de l'opération terminé fin Juin est subventionné par le Conseil départemental et grâce à une dotation d'équipement des territoires ruraux versée à la municipalité par l'Etat.

La réfection de la Place de l'Europe est prévue pour le début du 3e trimestre 2019 ainsi que l'aménagement d'une voie piétonne sécurisée sur la face sud du Bassin. Dernière étape, la réhabilititaion du parvis autour de l'église est prévue pour l'automne.

Plus de 100 000 € de réfection de voirie

Près de 6 km de réfection complète auxquels il faut associer les travaux d'entretien courants, grâce au concours de la CCBDP.

Impasse du Souci - Chemin des gabariers - Rue de la Cité - Route des Magnacs - Route de la Fon du Chien Route du Tallet - Vc 209 du Rapt à Ste Colombe - Chemin Maison Neuve - Vc 106 Chemin du Terme - Rue Cyrano Le Couteau - Vc 202 Rue du Foyer des Jeunes - Impasse Brossolette Chemin de la Courtinette - Chemin Escale - Vc 139 Route du Maine - Rue Professeur Testut.

Le projet de viabilisation de terrains sur la zone de La Gratusse est en cours et doit permettre à terme la construction d'une dizaine d'habitations.

Ce projet en étude depuis 4 ans a fait l'objet d'un accord de l'ensemble des propriétaires fonciers.

Opération « suite rapide » sur la ligne Libourne-Bergerac

Afin de moderniser notre réseau, dès janvier 2019 ont commencé les travaux de Renouvellement Voie Ballast sur la ligne Libourne-Bergerac.

La réouverture de la ligne est prévue le 29 septembre 2019 permettant une circulation à 120 km/h

Sur ce chantier, la suite rapide a débuté le 18 mars 2019 et cela pour une durée de 57 jours.

QU'EST-CE QU'UNE SUITE RAPIDE ?

Véritable usine roulante, la suite rapide est longue de plusieurs kilomètres et intègre de nombreux engins les uns à la suite des autres. Son objectif : la remise à neuf de l'ensemble des constituants de la voie.

CHIFFRES CLÉS

62 km de voie ferrée à renouveler

400 agents mobilisés

120 000 tonnes de ballast

105 000 traverses béton

Bergerac - Paris en **3 heures**

Etape 1 sur le chantier Libourne-Bergerac : la substitution

L'atelier K-do

Originaire de Belvès, où elle a exercé pendant 20 ans le métier de secrétaire-comptable, arrivée à Lalinde en 2015, Stéphanie Kunst souhaitait changer d'activité professionnelle, mais l'opportunité ne s'était pas encore présentée, c'est en 2018, alors qu'elle démarchait les commerçants lindois pour la tombola de l'association Les Tradigordines, dont elle est bénévole, que l'idée a commencé à germer.

Elle peint pour le plaisir depuis plusieurs années, d'abord à la gouache, puis aquarelle, et elle a découvert la peinture sur porcelaine dans les années 90.

Associer ses talents à ceux des artisans locaux lui semblait être judicieux pour proposer un plus large éventail de choix, et leur offrir plus de visibilité.

« L'atelier K-do », rue des Martyrs, est ouvert depuis le 1er mai, vous pourrez y découvrir de la porcelaine peinte à la main, de la poterie, des objets tournés en bois, de la ferronnerie d'art, de la maroquinerie, des bijoux fantaisie, des créations bois et tissus, du linge de maison ainsi qu'une gamme de cosmétiques au lait d'ânesse, des parfums d'intérieur. Et il ne faut pas oublier le petit côté gourmand avec des chocolats, thés et infusions. Elle a sélectionné ses fournisseurs en prenant soin de privilégier l'artisanat local.

Elle proposera également des après-midi atelier sur réservation, y compris le dimanche pour donner la possibilité aux personnes qui travaillent toute la semaine d'avoir accès à une activité artistique.

Ouvert du mardi au dimanche de 10 h à 12h30
et de 15 h à 19 h
Fermé le vendredi matin

Renseignements

Stéphanie KUNST – 06 71 97 82 58

Garage Duburc

C'est Avenue Paul Langevin à l'emplacement du garage Renault que Christophe Duburc vient d'ouvrir un nouvel établissement.

Installé dans le Périgord depuis 9 ans à Belvès, Christophe possède un diplôme en mécanique auto avec la mention diéséliste.

Son statut d'auto-entrepreneur lui permet de pratiquer des tarifs modérés.

Pompes funèbres Lafaye

Sandra Lafaye a ouvert le lundi 27 mai, au 19 Place de la République à Lalinde, une agence de pompes funèbres organisatrice d'obsèques, démarches administratives avant et après décès, repas après les funérailles, prise en charge entière de l'événement par une entreprise familiale.

Pour tous renseignements

06 75 55 49 85 - pompesfunebreslafaye@gmail.com

Ouvert du lundi au vendredi 9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Des « EXPERT » dynamiques à Lalinde

Situé dans la zone artisanale des Galandoux à l'entrée de la cité, le magasin EXPERT est spécialisé dans l'équipement de la maison depuis 8 ans. Que vous recherchiez un lave-linge ou un téléviseur, Nicolas Imbert et son équipe de technico-commerciaux sauront être à votre écoute et trouveront le produit dont vous avez besoin.

« Notre force c'est le service après-vente présent au sein de la structure avec des techniciens spécialisés qui ont une excellente connaissance du secteur », déclare le gérant.

Sûrs de leurs compétences et portés par leur dynamisme, nos « EXPERT » se lancent de nouveaux défis en vous proposant la pose d'alarme, la vidéosurveillance et la domotique.

Une belle facon de se projeter dans l'avenir.

Potager de la Bouriette

Des légumes 100% naturels, sans énergies fossiles et sans engrais chimiques ni pesticides.

Route des Giraudoux - 24150 Lalinde
07 68 26 89 73

le Potager de la Bouriette

Votre chauffage au gaz naturel

Bénéficiez d'aides financières pour le remplacement de votre ancienne chaudière fioul par une chaudière Très Haute Performance Energétique (THPE) au gaz naturel par un installateur (RGE).

Dans le cadre de sa mission de service public, GRDF vous accompagne dans votre projet de rénovation énergétique.

Aides financières de l'Etat :

- Un crédit d'impôt de 30 % sur la chaudière et la régulation (sans condition de ressources / dépenses plafonnées et déduction faite des autres aides reçues
- Une TVA à taux réduit de 5,5 % sur le matériel et la main d'oeuvre
- Une prime « Coup de Pouce économies d'énergie » (600 € sans plafond de ressources ou 1200 € sous conditions de revenus)
- Un Eco Prêt à taux zéro jusqu'à 10 000 € sur 15 ans
- Une subvention de l'Agence Nationale de l'Habitat ANAH (35 à 50 % du montant HT des travaux / soumis à plafonds de ressources)

Le coût d'un raccordement au réseau de gaz naturel est inférieur à 400 € (pour un logement situé sur réseau ou à moins de 35 m/ hors encastrement du coffret)

Vous pouvez contacter sur le site **projet-gaz.grdf.fr** ou au 09 69 36 35 34 pour effectuer une demande de branchement ou être mis en relation avec nos partenaires professionnels du gaz qualifiés RGE.

GRDF

Des **boutiques** ouvrent en centre-ville !

Ces nouveaux commerçants indépendants sont conscients des difficultés de l'aventure, mais ils sont convaincus du potentiel commercial du Bassin Lindois.

Un bémol, « le prix trop élevé des loyers » disent-ils.

Depuis 10 ans, le marché français du prêt-à-porter souffre de la crise avec une baisse du panier moyen qui se situe à environ 1 000 € par ménage par an.

Le chiffre se redresse toutefois depuis 3 ans, mais la concurrence du commerce en ligne est passée de 2 % à près de 20 % en 10 ans et c'est loin d'être le seul concurrent en piste, les centres commerciaux de Bergerac, Périgueux et Bordeaux exercent leur influence dans notre bassin de vie.

Pour résister dans cet environnement très concurrentiel, les petits commerces de vêtements ont néanmoins plusieurs atouts à mettre en avant, tels le service, la proximité et le conseil.

Nous ne devons pas voir ces activités de commerçants indépendants comme de simples tiroirs-caisse, ils ont un rôle social et citoyen à jouer dans le maillage et la cohésion de nos communes.

Barbotine

Du bohème chic, du classique revisité, du sportswear… pour tous les jours ou pour les grands jours… Du 36 au 56 avec des nouveautés chaque mois.

Après un exil de 25 ans dans le département des Deux-Sèvres, Cécile Bart-Védrenne a quitté son poste de responsable commerciale et qualité dans le transport urbain de voyageurs pour revenir dans le bassin lindois.

Passionnée de mode, elle a effectué une formation de Conseil en image. Selon vos goûts, votre carnation, la couleur de vos cheveux et votre morphologie, Barbotine vous conseillera.

Rue des Déportés

Martine

Petite boutique chaleureuse : la Boutique Martine, 22 rue des Martyrs a ouvert l'été dernier.

La boutique présente des créations éditions limitées de bijoux de sa fille Christelle Duwat ainsi que des vêtements femme originaux, des accessoires, chaussures, sacs, foulards.

Tél. 07 77 60 01 32

Le Monde d'Artemis

La mode éco-responsable chez Diane Brossard

au 13 place de la République

Tél. 05 24 10 31 04

Les Femmes et les Enfants d'Abord

Dépôt-vente au 4 rue de la Première Armée

Tél. 05 24 10 48 78

Parking réservé

Coin détente pour boire un café ou papoter.

Recyclez ce qui dort dans vos dressing !

Depuis **113 ans** à Lalinde

La création du magasin date de l'année 1906.

Appelé à l'époque « Le Bon Marché », c'était un magasin de tissus d'environ 55 m² dont l'entrée était située au niveau de la petite vitrine à l'angle de la rue Sainte-Colombe (rue des Déportés) et Brossolette.

La plupart des femmes savaient coudre ou faisaient appel à des couturières afin de leur confectionner leurs vêtements. La famille Puyjarinet en était propriétaire d'où le nom de société Puyjarinet.

Pendant la 2e guerre, du tissu était échangé contre du savon, ce qui explique les nombreux blocs de savon de Marseille retrouvés dans le grenier.

Petit à petit, le tissu a fait place au prêt-à-porter.

Après le décès de Mme Puyjarinet, une vendeuse embauchée à l'âge de 14 ans, Marie-Antoinette Curos surnommée Nenette a pris la suite jusqu'à sa retraite en 1997 relayée par sa fille Sandrine qui tient l'établissement « Tendances » actuellement.

Le magasin s'est agrandi et fait 150m² avec toujours le parquet d'origine (marqué par les talons aiguille des clientes) et l'ancienne caisse enregistreuse.

« TENDANCES » propose des vêtements homme, femme, enfant, lingerie, linge de maison et un service couture pour tous types de retouches même sur les vêtement achetés à l'extérieur.

Une page Facebook a été également créée *@tendances puyjarinet*.

Le marché, des commerçants fidèles

Le marché est l'une des activités qui anime nos villes, nos villages, il fait partie de la vie économique de nos communes, de l'équilibre social et historique d'une ville.

Chaque jeudi, le marché se déploie le long de la Basinie, autour de la Halle et sur la rue piétonne, on vient y flâner ou rencontrer des amis, se fondre dans cette ambiance animée.

On trouve des vêtements colorés, des chapeaux pour toutes les têtes, des bijoux, de l'artisanat… On fait de bonnes affaires et on rencontre aussi des gens formidables.

Ce commerce de proximité est essentiel à la vie du centre-ville.

Eva Neissen

34 ans devant la pharmacie de la Halle, tous les jeudis été comme hiver, Eva propose un grand choix de vêtements.

« J'aime beaucoup Lalinde » dit-elle, je suis allée à l'école de Lalinde pendant que mes parents installaient leurs manèges pour la fête de la Saint Pierre.

Elyse Caille

Elyse Caille propose depuis 25 ans un stand de chapeaux, foulards, casquettes, rue des Déportés.

Les bijoux de Sylvie

Depuis plus de 15 ans Sylvie expose des bijoux de création, fabriqués dans son atelier de Paleyrac.

Au moindre problème vous pouvez renvoyer votre bijou dans son atelier.

Restauration scolaire

Manger BIO à la cantine… faisons-nous enfin plaisir

La loi Alimentation qui vient d'être votée imposera 50 % de produits de qualité et 20 % de produits issus de l'agriculture bio dans les cantines d'ici 2022. Pas de panique, l'expérience montre que manger bio, local et sain, c'est bon pour le climat, la santé et le plaisir des convives et pour tous les acteurs, du champ à l'assiette.

La municipalité de Lalinde a donc souhaité adopter une politique alimentaire durable et ambitieuse : les deux restaurants scolaires des écoles de Lalinde et Sauveboeuf riment déjà avec bio et local. Aux simples salades, se sont ajoutés, au fur et à mesure, les yaourts, le fromage ou encore les fruits et légumes de saison et même la viande. Au final, tous les jours, des produits bio (issus d'une culture respectueuse de l'environnement et des animaux) sont proposés à Lalinde.

POURQUOI FAIRE CET EFFORT ?

Nous sommes dans un territoire rural, il est primordial de faire travailler nos producteurs locaux. Outre la mouvance nationale autour du bio, c'est une volonté propre de la municipalité, pour une question de santé aussi, les familles continuant de payer le même prix pour les repas de leurs enfants à la cantine.

COMMENT S'ADAPTER EN CUISINE ?

Cela demande plus de travail et de préparation, mais c'est plus agréable aussi pour les personnels qui ne sont pas de simples « cuisinières-ouvre-boîtes ». Les élus savent qu'ils peuvent compter sur l'engagement des personnels de cuisine pour porter ce projet alimentaire et tiennent ici à les en remercier. Vouloir du bio demande aussi une certaine adaptation en fonction des volumes à produire et de la saisonnalité des produits frais. Concrètement, cela passe par un travail nourri : gérer le foncier avec plus de finesse, maîtriser la réglementation des marchés publics pour relocaliser l'offre, associer le monde agricole local pour répondre aux attendus du territoire, faire de la santé publique une priorité éducative dans l'assiette, former les équipes à de nouvelles pratiques, introduire des comportements plus écologiques comme réduire le gaspillage ou valoriser les protéines végétales… En se retroussant les manches, en croisant les expériences qui marchent, l'horizon d'un monde plus goûteux, plus bio et plus local est largement atteignable !

BIO OUI, MAIS LOCAL AUSSI

Il y a le biologique mais aussi le local, sur lequel mise la municipalité. Le marché privilégie les circuits courts (local) et bio. Local ne veut pas dire le moins éloigné, mais le moins d'intermédiaire possible. En Dordogne, les exploitants agricoles peinent à répondre à la demande en produits bio des établissements scolaires. Les quantités de produits à la fois biologiques et locaux sont encore insuffisantes pour répondre à la demande de la restauration collective dans le département. Notre démarche «Manger Bio et Local en restauration collective» ne consiste pas en une simple substitution de produits, mais il s'agit bien d'une démarche de relocalisation durable de l'agriculture bio et de l'alimentation sur nos territoires. De plus, il s'agit autant que possible de créer des liens viables avec des producteurs ou transformateurs bio de proximité, en s'approvisionnant de manière régulière et progressive chez ces derniers.

D'OÙ VIENNENT LES PRODUITS BIO POUR LES CANTINES DE LALINDE ?

Pour la viande, nous nous servons sans intermédiaire, directement chez des éleveurs en Dordogne : La ferme de Malledent (Viande de Porc, Bœuf), Ferracin (Viande de Veau). Pour l'épicerie : Manger Bio Périgord (fraise et kiwi), Natifruits (carottes), GAEC du Pignier (Yaourts vanille)… En tout, une demi-douzaine de producteurs bio fournissent et livrent les deux cantines lindoises. Dernier partenariat en date : celui avec la Potagerie de Camensou installée depuis peu le long du Drayaux pour des salades et légumes de saison. Prochain objectif : proposer du pain bio.

Il s'agit avant tout de développer une démarche globale de qualité : introduire des produits bio ne doit pas se faire au détriment de la qualité globale des repas. Ainsi, la municipalité tient à ce que le projet aborde notamment les aspects nutritionnels, les qualités gustatives des préparations et la limitation du gaspillage.

Mieux trier, moins jeter et **revaloriser**

En constatant une quantité trop importante de déchets générés et des gestes souvent timides pour trier, les agents municipaux ont identifié une liste conséquente de pistes pour agir concrètement.

A ce jour, aucun dispositif n'existait pour valoriser les déchets alimentaires issus de la cantine. Pourtant ceux-ci alourdissaient considérablement le poids des poubelles qui dans le cadre d'une restauration collective sont facturées à la commune. A Lalinde, c'est près de 5 tonnes de biodéchets par an. De nombreux acteurs ont été mobilisés pour réaliser au mieux la mise en place du recyclage au sein des cantines : les agents de restauration, les agents techniques municipaux, le syndicat de tri SMD3, ou encore les élus délégués aux écoles ont ainsi contribué aux aménagements réalisés, dans l'optique d'un meilleur tri des déchets.

Réduire le gaspillage commence par donner envie à l'enfant de manger son repas. C'est donc bien l'amélioration de la qualité de l'assiette qui est le projet clé. Les agents des écoles prennent en compte les retours des enfants lors des repas et en font part afin d'adapter les menus à venir. D'autre part, des rencontres entre les élèves et la responsable de la restauration ont lieu régulièrement dans certaines classes afin d'élaborer ensemble des menus équilibrés nutritionnellement mais aussi qui donnent envie d'être dévorés ! Dans un second temps, il est important de mettre en place des projets pour trier, recycler et valoriser les restes et les déchets de la structure. Les déchets alimentaires des deux restaurants scolaires à Lalinde et Sauveboeuf sont dorénavant triés, recyclés et valorisés en engrais.

L'ambitieux projet de mise en place de la valorisation des biodéchets aboutit grâce au travail conjoint des agents des écoles, des agents du centre technique et des élus chargés des affaires scolaires. Les personnels municipaux ont bénéficié de temps de formation proposés par le SMD3 sur le tri des déchets et sur l'impact de ce recyclage pour la préservation de l'environnement. La municipalité a récemment investi dans du matériel et du mobilier de tri. Les consignes pour les enfants sont simples : d'un côté tous les restes de nourriture et de l'autre les emballages. Comme à la maison, les conditionnements recyclables sont jetés dans les poubelles jaunes alors que les matières organiques sont valorisées sous la forme de compostage. Les biodéchets sont composés de l'ensemble des déchets organiques issus des repas et leurs préparations,

ce sont principalement les déchets alimentaires. Les agents techniques municipaux ont donc proposé la création d'une véritable plateforme de stockage des déchets organiques produits par les cantines scolaires. Régulièrement ces déchets sont collectés dans les écoles, stockés dans un espace dédié, se décomposent à l'air libre et sont régulièrement mélangés avec du broyat de déchets verts provenant de la tonte des pelouses pour donner du compost au bout de quelques mois. Ce procédé biologique permet de produire du compost de qualité qui sera par la suite utilisé par le service espaces-verts de la commune pour fertiliser les plantations en ville.

DES ACTIONS DE SENSIBILISATION

L'objectif principal est de sensibiliser les enfants, afin qu'ils deviennent également de véritables ambassadeurs du tri de retour à la maison. Dans le cadre de son festival jeunesse « Lalinde s'amuse » organisé lors des vacances de février, la municipalité proposait en partenariat avec le SMD3 un atelier très éco-citoyen sur l'apprentissage du tri-sélectif et le recyclage des déchets. Il s'agissait d'une animation et de jeux autour du tri sélectif, le recyclage et le compostage des déchets. D'autres démarches de développement durable sont menées dans les écoles depuis plusieurs années de la maternelle au CM2 afin d'apprendre les bons réflexes et de comprendre pourquoi et comment on recycle.

A la cantine scolaire des écoles maternelle et primaire du Terme à Lalinde, le personnel sensibilise les enfants sur la quantité de déchets valorisables générés par les restes des repas. Quotidiennement ils prennent conscience de la quantité de déchets à traiter lors de la pesée en fin de service, ils donnent leur ressenti, leur avis au personnel municipal. Ainsi les enfants limitent au maximum les restes dans leur assiette après chaque repas.

A l'école Yves Peyrony à Sauveboeuf, à la fin du service de la cantine, les enfants ont encore beaucoup à faire : certains garnissent le composteur avec les restes de nourriture pendant que d'autres se rendent au poulailler installé dans la cour de récréation pour nourrir les 5 poules de l'école avec quelques restes de leur repas et surtout aller à la recherche des œufs ! Cette activité quotidienne s'inscrit dans un projet pédagogique plus large mené par les enseignants.

Initier les jeunes aux enjeux environnementaux liés aux déchets est un objectif plein d'avenir.

Les Restos du Cœur : **On compte sur vous !**

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur est une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de « les Restaurants du Cœur – les Relais du Cœur ». Ils ont pour but d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

Les 16 bénévoles du centre de Lalinde font partie de la grande famille des Restos du Cœur de la Dordogne qui compte 720 bénévoles sur le département et 72.000 dans l'hexagone.

Le centre de Lalinde est présent dans le paysage lindois depuis plus de 30 ans Après quelques déménagements la municipalité de Lalinde a mis à disposition de cette association un local situé juste à côté de la salle Jacques Brel.

Ces locaux sont indispensables pour le bon fonctionnement de l'association mais deviennent de plus en plus exigus compte tenu du nombre croissant de familles bénéficiaires. Aujourd'hui, ce sont 92 familles qui sont servies par les restos du cœur et malheureusement ce nombre croît chaque année.

A l'origine, la distribution s'effectuait uniquement en période hivernale mais depuis 3 ans la distribution se déroule toute l'année. Cette nouvelle organisation nécessite avant tout, suffisamment de nourriture à distribuer, ce qui n'est pas toujours évident… mais aussi la disponibilité d'un nombre suffisant de bénévoles.

Depuis 2018 les dons ont sérieusement diminué alors que le nombre de bénéficiaires augmente sans arrêt.

Aujourd'hui les Restos du Cœur pratiquent en plus de la distribution alimentaire une aide à la personne (aide juridique, micro crédit, accompagnement etc.).

Quelques chiffres pour 2018 à Lalinde :

- 92 familles inscrites,
- 10.884 repas servis
- 16 bénévoles

Devenir bénévole :

Être bénévole aux Restos du Cœur, c'est s'engager à rendre un service désintéressé aux personnes en difficulté. C'est également partager l'éthique, les objectifs et l'objet social de l'Association mais aussi respecter la Charte des bénévoles.

Tout au long de l'année, les besoins de l'association sont nombreux et variés. N'hésitez pas à proposer votre bénévolat, tous ceux qui veulent rejoindre l'équipe de bénévoles des Restos du Cœur de Lalinde et agir à leurs côtés sont les bienvenus.

PLUS D'INFOS

CONTACTS :
RESPONSABLE DE CENTRE : PHILIPPE KIANSKY
ADJOINTS DE CENTRE : JOCELYNE SEUROT ET JEAN-PIERRE FRUMENTI
AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 24150 LALINDE
06 79 02 43 59 - AD24.LALINDE@RESTOSDUCOEUR.ORG

Secours Populaire : **Tout ce qui est humain est nôtre**

Créé en 1945 le Secours Populaire Français est une association à but non lucratif reconnue d'utilité publique et déclarée Grande cause nationale. Celle-ci est habilitée à recevoir des dons, des legs et des donations. L'association s'est donnée pour mission d'agir contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde et de promouvoir la solidarité et ses valeurs. Elle rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre la solidarité.

L'antenne de Lalinde compte 14 membres bénévoles femmes qui dans le respect et la dignité de chacun s'efforcent de venir en aide aux personnes en difficulté.

En 2018 les bénévoles ont distribué 660 colis de denrées alimentaires de base en provenance du « Fond Européen d'Aide Alimentaire » livrées chaque mois par le comité Départemental situé à Périgueux. De plus, un agriculteur de Sauveboeuf offre chaque année une trentaine de kilos de kiwis et de pommes.

Afin de préserver la sensibilité et la dignité des personnes aidées une contribution symbolique est demandée pour chaque don. Ces bénéficiaires sont originaires de Lalinde et des communes environnantes. Ils représentent 61 familles, soit 148 personnes.

Les bénévoles sont présentes au forum des associations de Lalinde en septembre, elles organisent deux braderies par an (printemps et automne).

Au mois de décembre un arbre de Noël avec la venue du Père-Noël, une distribution de jouets pour les jeunes enfants, un goûter festif et un spectacle sont offerts aux familles.

Vous pouvez déposer vos dons (vêtements, vaisselle, bibelots....) les jours d'ouverture du local. Chacun fera l'objet d'une attention soignée, sera trié et rangé par les bénévoles. Leur vente est ouverte à tout public. Les bénéfices réalisés par ces ventes sont reversés intégralement à la fédération du Secours Populaire de Périgueux.

Toute proposition de bénévolat est bienvenue.

Jours d'ouverture :

Jeudi de 10 h à 12 h ouvert à tous

1er samedi du mois 10 h à 12 h ouvert à tous

Lundi de 14 h à 16 h uniquement pour dépôt de dons.

PLUS D'INFOS

CONTACTS :
RESPONSABLE DE L'ANTENNE : FRANÇOISE RESTOUEIX
ESPACE JACQUES BREL, AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC – 24150 LALINDE
07 69 09 20 18 - SPF24@WANADOO.FR

Secours Catholique : **Construire ensemble une société de partage**

Au Secours Catholique-Caritas France, plus de 68 000 bénévoles et près de 1 000 salariés agissent contre la pauvreté et en faveur de la solidarité, en France et dans le monde. L'association se mobilise sur le territoire hexagonal et outre-mer et apporte son soutien dans plus de 70 pays et territoires en lien avec le réseau mondial Caritas Internationalis. Cette société de partage, c'est aussi celle d'une économie sociale et solidaire, à laquelle le Secours Catholique contribue à travers notamment ses boutiques solidaires. Cette économie au service de l'homme inclut les personnes en situation de précarité, leur donne les moyens d'agir et d'entreprendre et repose sur le don, l'échange et l'entraide mutuelle.

A Lalinde, une équipe d'une dizaine de bénévoles tient une antenne locale et s'est donnée pour mission de soutenir les plus fragiles. Le Secours Catholique de Lalinde est une boutique solidaire basée en centre ville qui est ouverte au public le mardi après-midi de 14 h à 16h30. Les bénévoles accueillent les personnes avec café et petits gâteaux, et proposent des vêtements pour femmes, enfants et hommes ainsi que de la vaisselle, des jouets et des petits objets de décoration. Le secours catholique remercie les nombreux donateurs qui permettent d'alimenter la boutique et réalisent en même temps un geste écologique en donnant une seconde vie à des objets encore bien utiles.

A ce jour, on dénombre de 20 à 30 bénéficiaires par an. Des personnes en difficultés sont également reçues pour une aide ponctuelle. Le Secours Catholique s'attaque à toutes les causes de pauvreté, d'inégalités et d'exclusion. Elle place au cœur de son action la participation des personnes accompagnées et le renforcement de la capacité de tous à agir ensemble.

Le Secours Catholique prend en compte la spiritualité de chacun et invite à aller à la rencontre des plus fragiles pour construire avec eux une société juste et fraternelle.

L'association agit avec les personnes en situation de précarité pour que leur valeur et leur dignité soient enfin reconnues par tous.

Au sein des groupes de l'association, la parole, la participation et la prise de responsabilité de tous sont encouragées. Le Secours Catholique entend ainsi favoriser l'autonomie dans l'action, et permettre à chacun de proposer des solutions aux difficultés rencontrées et de mettre en œuvre les initiatives pour y répondre. L'association souhaite également améliorer les conditions de vie de tous en rendant les personnes actrices de leur quotidien et de leur devenir.

* Les dons financiers sont à adresser à la délégation départementale: Délégation du Secours Catholique, 38 avenue Georges Pompidou 24000 Périgueux à l'ordre du Secours Catholique.

* La Boutique solidaire de Lalinde accepte les dons en nature : vêtements, vaisselle, petite brocante sur place le mardi après-midi

PLUS D'INFOS

CONTACTS :
RESPONSABLE DE L'ANTENNE : ALAIN RIGOULET 06 85 36 77 47
CHARGÉE DES ACTIVITÉS : MICHÈLE BONNET 05 53 61 35 95 / 07 85 56 85 88
RUE DES MARTYRS - 24150 LALINDE

Lions Club des Bastides du Périgord
Notre devise : **Nous Servons**

Un Lions Club est une association loi 1901, affiliée aux Lions Club International créée il y a 100 ans à Chicago. Son but est de venir en aide à toutes celles et ceux qui sont dans le besoin, de quelque manière que ce soit.

Créée en 1989, le Lions Club des Bastides du Périgord compte aujourd'hui 30 membres.

Son siège social est situé sur la commune de Cause de Clérans, au lieu dit « Bénéventie ».

Il a été le premier club mixte de France.

Une « année Lion » commence en juillet et se termine fin juin et tous les membres du Bureau sont renouvelés tous les ans.

Fonctionnant sur la base d'une réunion par mois, nous organisons diverses manifestations localement afin de collecter des fonds que nous reversons intégralement à des actions de solidarité. En effet, nos frais de fonctionnement sont entièrement couverts par nos cotisations.

Manifestations et actions de collecte de fonds :

1er week-end août	**Fête des Vins et de la Solidarité** Actions locales et nationales de solidarité pour l'année
Décembre	**Vente de saumon fumé** Hôpital des Enfants Bordeaux, chambres de l'extrême,
Janvier	**Vente de panettones** Chien guide d'aveugle
	Vente de jacinthes Aide à la recherche contre le cancer des enfants
Mars	Remise de chèques de soutien à 7 apprentis méritants
1er mai	**Marché aux Fleurs** Actions de solidarité avec l'Afrique

Ce sont ainsi, entre 30 et 40 000 € selon les années, qui sont redistribués.

Entraide à d'autres associations

janvier	**Dépistage gratuit du diabète** Entraide avec les clubs de Bergerac
mars	**Tenue stand de ravitaillement 50 km de Lalinde** Entraide avec « les Marcheurs de la Vallée »
avril	**Vente de tulipes** Lutte contre le cancer, entraide avec les clubs de Bergerac
juillet	**Restauration au Festival de Jazz Molières** Entraide avec « les Amis de la Bastide de Molières »

PLUS D'INFOS

CONTACT :
WWW.LIONSDESBASTIDES.ORG
06 12 49 21 52

L'Atelier des amis :
Venez ! Entrez ! Restez !

L'Atelier des Amis est une association créée il y a 5 ans et qui était basée dans un premier temps à Saint-Capraise-de-Lalinde. Suite à la proposition de Christian Bourrier et de son conseil municipal en 2015, les bénévoles de l'Atelier des Amis ont pu bénéficier de la mise à disposition du premier étage de la Maison Geoffre située place du 8 mai. Tous les intervenants sont des bénévoles qui ont à cœur d'aider et de partager leur savoir et leur savoir-faire.

Actuellement l'association compte 136 adhérents, dont 26 intervenants et 110 élèves. L'objectif de l'Atelier des Amis est de venir en aide aux enfants scolarisés en difficulté mais aussi à ceux qui souhaitent prendre des cours de langues étrangères ou préparer différent examens, Brevet, Bac ou concours administratifs…

Des cours d'anglais, espagnol, allemand, sont proposés à la demande. Malheureusement ils ne disposent plus d'intervenant en italien pour le moment ! Bien entendu les cours classiques comme le français, histoire géo, maths, etc. sont toujours assurés. Une partie importante de l'activité est concentrée sur le F.L.E, français langue étrangère pour des personnes de culture étrangère qui souhaitent apprendre le français.

Au fil du temps, un atelier couture a vu le jour avec des cours deux fois par semaine. Depuis l'année dernière, un atelier arts plastiques a lieu à Saint-Capraise-de-Lalinde chaque lundi après-midi, dans une salle municipale située au rez-de-chaussée, et une nouvelle activité vient d'être proposée avec un atelier photographie numérique le vendredi après-midi.

Actuellement 12 nationalités différentes sont représentées à l'Atelier ce qui permet un brassage culturel important et la découverte de cultures différentes et très intéressantes.

L'Atelier des Amis est ouvert du lundi après-midi 14h au vendredi 14h30. Précision importante, l'association fonctionne uniquement sur les périodes scolaires et reste fermé pendant les vacances.

BUREAU :

Présidente : Paquita LOPEZ
Trésorière : Claudine VUILLEUMIER
Secrétaire : Mireille FLOQUET

PLUS D'INFOS

CONTACT :
PAQUITA LOPEZ
MAISON GEOFFRE - 1 PLACE DU 8 MAI 1945 - 24150 LALINDE
05 53 27 72 96 / 06 95 09 73 25 - ATELIERDESAMIS.E-MONSITE.COM

Maison Geoffre

Christian Bourrier aux côtés de Paquita Lopez et d'Anne-Marie Drouilleau, respectivement fondatrices de l'Atelier des amis et de l'AJMR

La Mairie de Lalinde conforte son engagement auprès des initiatives associatives et demeure très sensible au caractère social de ces deux associations. C'est pourquoi depuis plusieurs années la maison Geoffre a été mise à leur disposition par la municipalité afin d'encourager ces bonnes volontés dans l'esprit d'une aide au public. Cette demeure fut autrefois propriété de Mathieu Beaudy-Geoffre, curé à Lalinde, qui en 1824 fit don de sa maison d'habitation à la commune. Par la suite, le bâtiment fut successivement un tribunal pour la Justice de Paix, une salle de musique, l'école maternelle, un garage des pompiers puis du corbillard, et enfin un service d'aide à l'enfance et à la protection maternelle. Aujourd'hui la municipalité fait perdurer le vœu du testateur dont les dernières volontés étaient de venir en aide aux plus nécessiteux.

Les bénévoles de l'AJMR et de l'Atelier des Amis s'inscrivent dans cette dynamique qui consiste à proposer des activités notamment culturelles en direction des familles lindoises et des plus jeunes en particulier.

Actions Jeunes
en Milieu Rural

En 2002, l'Espace Economie Emploi de Lalinde mène avec différents partenaires une réflexion sur l'amélioration des conditions de vie des femmes en milieu rural. Un groupe de travail constitué d'enseignants et de parents d'élèves s'oriente alors sur les besoins des jeunes et se constitue en association en juin 2003. L'AJMR (Actions Jeunes en Milieu rural) naît sous l'impulsion de Anne-Marie Drouilleau, enseignante et ex-principale du collège de Lalinde. Elle se propose alors de développer les activités au profit des jeunes et de leurs familles en favorisant la réussite scolaire, l'intégration sociale et culturelle et l'épanouissement personnel. Un partenariat étroit se construit avec les autres membres de la communauté : collectivités locales, territoriales, institutions, associations…

Les objectifs poursuivis sont restés les mêmes depuis sa création :

Ses objectifs :

- Favoriser la réussite scolaire (l'aide aux devoirs)
- Encourager les pratiques culturelles et de loisirs (les ateliers et sorties)
- Participer aux actions autour de la Parentalité (organisation de conférences)

Elle renforce par tous les moyens l'esprit de compréhension mutuelle, d'entraide et de coopération et elle intervient prioritairement hors temps scolaire.

L'AJMR, UN ESPACE DE VIE SOCIALE

Les EVS sont des lieux de proximité, gérés par des associations, qui développent des actions collectives permettant le renforcement des liens sociaux et familiaux, et les solidarités de voisinage, mais aussi la coordination des initiatives favorisant la vie collective et la prise de responsabilité des usagers. L'espace de vie sociale a pour finalités et objectifs :

- la socialisation des personnes, pour lutter contre l'isolement
- le développement des liens sociaux et la cohésion sociale sur le territoire, pour favoriser le « mieux vivre ensemble »
- la prise de responsabilité des usagers et le développement de la citoyenneté de proximité, pour développer les compétences des personnes et les impliquer dans la vie sociale

L'association doit développer des actions à visée collective privilégiant une dynamique locale ; adaptées aux besoins du territoire, diversifiées, intergénérationnelles, ouvertes à tous ; menées tout au long de l'année ; suscitant la prise d'initiative et la participation des habitants.

La participation réelle des habitants doit être effective dès l'élaboration du projet et au cours de sa mise en œuvre.

Aujourd'hui, l'AJMR cherche à fédérer les familles autour de projets culturels ou festifs, de multiplier les rencontres entre associations sur notre territoire rural.

Activités régulières :

L'action principale de l'association est l'accompagnement à la scolarité. C'est une aide aux devoirs, un apprentissage de méthodes de travail. Ce n'est pas un soutien scolaire mais une aide apportée au jeune pour s'organiser dans son travail et prendre confiance en soi. La trentaine de bénévoles intervient deux fois par semaine auprès de 50 enfants dans les écoles de Lalinde, Sauvebœuf, Couze et Saint-Agne. Le travail est effectué en concertation avec les enseignants et les parents et s'inscrit dans le cadre du projet d'école. Un accompagnement à la scolarité peut être proposé à la demande à la Maison Geoffre pour tous les écoliers et collégiens. A cet égard l'association serait ravie d'accueillir de nouveaux bénévoles.

Différents ateliers hebdomadaires se déroulent au local de l'AJMR : ateliers bande dessinée (Fran6Co), guitare (Marcel Bourrier), piano (Samuel Massias), informatique (David Bichot), pastel (Jean-Charles Peyrouny).

D'autre part, l'AJMR propose un atelier d'éveil musical, une fois par mois pour les enfants de 0 à 3 ans, où se retrouvent des parents et des personnes du relais d'assistantes maternelles (RAM) de Lalinde.

De plus, un club lecture est né cette année en partenariat avec la médiathèque municipale et la librairie Grain de Lire. Tous les mois, les participants se retrouvent à la médiathèque autour d'un thème qu'ils ont choisi. Ce club, ouvert à tous, permet d'échanger sur des lectures préparées à l'avance.

Enfin, l'atelier contes vient de sortir sa dernière création : Histoires de Cygnes. La réalisation de ce livre a d'ailleurs fait l'objet d'un partenariat avec les enfants de l'atelier BD de Fran6Co qui ont créé les illustrations.

Activités ponctuelles :

Plusieurs sorties culturelles en famille sont organisées tout au long de l'année (Vulcania, Puy du Fou, Châteaux de Monbazillac, de Bridoire, vélo-rail, grottes de Tourtoirac…) et des sorties détente au bowling et plus spécifiques pour les ados au laser play notamment pendant les vacances scolaires. L'association est à l'écoute de nouvelles propositions d'animations ou de sorties dans le cadre de sa politique familiale.

L'AJMR participe également à la vie locale en proposant plusieurs spectacles pour enfants et adultes chaque année, des expositions culturelles, des vide-greniers et prend part au festival littéraire Lire en Bastides à Lalinde. En effet, chaque année des auteurs de littérature de jeunesse viennent rencontrer les élèves dans les écoles de Lalinde afin d'échanger sur leurs ouvrages et les sensibiliser au monde de la lecture avant le salon du livre prévu fin août.

RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

L'association a démarré grâce à un très important bénévolat et des moyens financiers très modestes provenant des adhésions. Aujourd'hui l'AJMR compte 121 familles adhérentes. Elle est reconnue par les collectivités locales et bénéficie, entre autres, des aides de la CAF Caisse d'Allocations Familiales. Ces prestations sont attribuées en fonction d'un agrément qui est accordé pour une durée de 4 ans selon des critères d'éligibilité très strictes. Cet agrément basé sur une étude socio-culturelle de notre territoire, permet non seulement d'obtenir des aides financières mais il est aussi une reconnaissance du travail d'intérêt public mené par l'association à l'égard des familles.

Adhésion annuelle : 10 € par famille

BUREAU :

Présidente : Michelle DELAVOIX 06 20 79 79 23

Vice-Présidente : A.-M. DROUILLEAU 06 08 64 77 43

Trésorière : Jeanine LAMBERT 06 79 65 35 39

Secrétaire : Emmanuel PELÉ 06 61 70 03 51

PLUS D'INFOS

CONTACT :

MAISON GEOFFRE - 1 PLACE DU 8 MAI 1945 - 24150 LALINDE

AJMR ACTIONS JEUNES EN MILIEU RURAL - AJMRLALINDE@ORANGE.FR

Actions Jeunes en Milieu Rural

Judo Club de Lalinde fête ses **30 ans**

Un club dynamique et innovant pour la compétition et loisir, ouvert à tous à partir de 4 jusqu'à 100 ans !

Cette année, le Judo Jujitsu Taïso Lalinde fête ses 30 ans. A cette occasion, les dirigeants ont rassemblé les femmes et les hommes qui ont œuvré dans le club de manière bénévole et sportive mais aussi les institutions locales et régionales ainsi que les entreprises et artisans partenaires. De dojo en dojo et en descendant la Dordogne, le club situé au gymnase de l'Eycaut, compte à ce jour quelques 170 licenciés à partir de 4 ans et plus. On y pratique le judo, le jujitsu et le taïso, l'occasion pour chacune et chacun de s'épanouir dans sa pratique. Le club de Lalinde compte d'ailleurs de nombreux champions internationaux qui ont fait leur début sur le tatami lindois. Cet anniversaire a été marqué par la remise des grades aux licenciés et ainsi a fait de cette journée un moment de retrouvailles, d'échanges et de partage.

Président : Eric Corré

Vice Présidents : Ludovic Escot & Frantz Culis

Trésorier : Jean-Michel Santos

Secrétaire : Bernard Vergnaud

Correspondant sportif : Hervé Vicaire

PLUS D'INFOS

CONTACT :
DOJO RUE DE L'EYCAUT PORT DE COUZE - 24150 LALINDE 06 40 46 82 50

« Un message pour **Brouillette** »

Brouillette, le garde champêtre, fera jouer son tambour sur le marché de Lalinde aux mois de septembre et octobre prochains. Chasseur de mauvaise humeur, crieur d'annonces, diseur de devinettes, il porte haut les paroles qu'on lui confie !

Les après-midi « Un message pour Brouillette » à la médiathèque de Lalinde vous permettront, en amont des criées, d'écrire et de déposer vos messages.

Ces rendez-vous sont proposés dans le cadre de la 2e édition de « Génération Paratge : la culture par et pour les seniors ». Ils seront étoffés par une balade racontée et une visite de l'exposition de Biron (calendrier complet disponible à la rentrée). Ce programme, coordonné par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, en partenariat avec la Communauté de Communes Bastides, Dordogne-Périgord, bénéficie du soutien de la Conférence des Financeurs de la Dordogne.

Renseignements :

Ludivine ESTOR, Médiathèque, 05 53 57 70 60

Génération Paratge — La culture par et pour les seniors

Un dispositif coordonné par l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Ouverture d'un **Accueil de Jour Itinérant** à Sauveboeuf

L'accueil de jour itinérant vise à accueillir des personnes âgées de plus de 60 ans (sauf dérogation) atteintes troubles cognitifs ou de maladie d'Alzheimer ou apparentées ; dans des locaux dédiés proches du domicile, afin de soutenir le projet de vie à domicile.

L'ensemble du département de la Dordogne compte aujourd'hui plusieurs Accueils de Jour, mais certaines zones d'habitation restent éloignées de ce type de prestation. Par conséquent, nombre de personnes âgées en perte d'autonomie n'y ont pas accès en tenant compte également des difficultés de déplacements.

Pour répondre aux besoins de la population, des actions et services de proximité comme les accueils de jour itinérants, sont mis en place après un arrêté d'autorisation délivré par l'Agence Régionale de Santé. Ici, c'est l'équipe d'accueil qui se déplace dans différents lieux pour accompagner les personnes âgées le temps d'une journée.

La Communauté de Communes Bastides Dordogne-Périgord (CCBDP) est associée à ce projet et c'est la Mairie de Lalinde qui a proposé la jouissance de la salle du Foyer Socio-Culturel de Sauveboeuf les mardis et jeudis. La municipalité veillera à l'aménagement de cette salle polyvalente en petits espaces de discussion, d'activités, de repas et de repos, pour créer une atmosphère familière et rassurante. Un local a été récemment construit afin de stocker le matériel nécessaire et d'autres aménagements sont prévus dans les mois à venir. Les associations habituées à utiliser cette salle pourront toujours en bénéficier, sans difficulté.

Déjà partenaires dans le cadre de la consultation mémoire et impliqués de longue date dans le développement de nouveaux services pour les personnes âgées de notre territoire, l'EHPAD de La Madeleine et l'hôpital Samuel Pozzi ont souhaité s'investir ensemble pour porter ce nouveau service.

Une journée à l'Accueil de Jour (de 10 h à 16 h) vise :

- à stimuler les fonctions cognitives (mémoire, attention, langage) et la créativité,
- à favoriser l'expression et le bien-être des participants.

Après un temps d'accueil autour d'un café de bienvenue, des ateliers thérapeutiques sont proposés, puis le repas, un temps de repos, de nouvelles activités, une collation et le départ.

Le transport entre le domicile de la personne et l'Accueil de Jour pourrait être assuré par l'équipe du service, à la demande de la personne accueillie ou/et de son aidant.

CONTACT : 05 53 63 64 00

ASSOCIATION STE MARTHE LA MADELEINE
EHPAD La Madeleine
40rue Maréchal Joffre
24100 BERGERAC

CENTRE HOSPITALIER Samuel Pozzi BERGERAC
Centre Hospitalier Samuel Pozzi
9 av. Professeur Albert Calmette
24100 BERGERAC

Communauté de Communes BASTIDES DORDOGNE PÉRIGORD
Communauté de Communes
Bastides Dordogne Périgord
12, avenue Jean Moulin
24150 LALINDE

MAIRIE de LALINDE
Mairie de Lainde
36, boulevard Stalingrad
24150 LALINDE

Divinité des **Sources**

Un jour j'ai lu : « **La Linde** un lieu sacré... où l'on adore une divinité de l'eau »

1- DIVINITÉ DES SOURCES

L'eau, ressource indispensable à l'Homme, a fait l'objet de nombreuses conquêtes. La rareté ou l'abondance de l'eau, les facilités ou les difficultés pour en disposer ont marqué les façons de vivre.

Depuis l'époque antique, on « Adore » l' « Eau » à Lalinde. Actuellement la ville est enclavée entre la Dordogne au sud, et son canal au nord. Les sources sont nombreuses dans la ville et ses abords et l'étaient encore plus autrefois, avant la construction de la bastide, du canal et du bassin.

Pour les remercier des services rendus à la population, on aurait pu imaginer « …qu'un de ces hommes entreprenants qui savent tout exploiter et qui avec de grandes ressources bâtiraient des bains et donneraient à la salubrité et à la douceur des eaux de Lalinde le nom qu'elles méritent si justement ». Les lindois ont préféré les recouvrir comme celle Del Pesquié, ou encore les canaliser comme la Fon del Roc ou celle des Fontanelles.

Une des plus importantes sources, celle de la Bazinie alimente le ruisseau qui contourne la ville et qui coulait autrefois dans les fossés entourant la bastide (d'où son nom la voisine). Nous pouvons aisément imaginer un usage sanitaire pour conduire les eaux usées au Moyen Age…. Mais il est difficile de penser que c'est encore le cas aujourd'hui.

En effet, tel un arc-en-ciel, il n'est pas rare de voir les eaux du ruisseau se teinter de blanc ou de marron, voire même de se charger des déchets « verts » ou colorés… alors même que les connaissances et les mentalités ont évolué et que les habitations riveraines peuvent se raccorder au réseau de tout à l'égout depuis de nombreuses années et en ont même **l'obligation !**

2- QUI DOIT PRENDRE SOIN DE NOS COURS D'EAU ?

On croit souvent que les rivières n'appartiennent à personne, et que leur entretien incombe à l'État, au Département, à la commune ?... Pourtant, la réalité est bien différente et implique directement les propriétaires privés qui ont des droits mais, également des devoirs.

3- COMPÉTENCE GEMAPI

Depuis le 1er janvier 2017, la loi a attribué la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) aux intercommunalités.

Cette compétence comprend notamment : « l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau ».

Toutefois, l'exercice de la compétence GEMAPI ne remet pas en cause les droits et devoirs du propriétaire riverain, auquel la collectivité ne se substitue qu'en cas de défaillance, d'urgence ou d'intérêt général (ou lorsqu'un plan de gestion du cours d'eau a été élaboré).

Le propriétaire riverain reste donc toujours responsable de l'entretien courant du cours d'eau et de la préservation des milieux aquatiques situés sur ses terrains en contrepartie du droit d'usage de l'eau et du droit de pêche.

Il est donc rappelé aux propriétaires que les berges situées sur leurs parcelles leur appartiennent et qu'ils doivent donc en assurer l'entretien.

4- COURS D'EAU DOMANIAUX ET NON DOMANIAUX (OU PRIVÉS)

En France, on distingue les cours d'eau « domaniaux » qui font partie de la propriété de l'Etat des cours d'eau « non domaniaux », dont les droits de propriété reviennent aux riverains des parcelles traversées (propriétaire privé, collectivité locale, etc…).

Les cours d'eau domaniaux

Les limites latérales du domaine public fluvial correspondent à la hauteur des eaux coulant à plein bord avant débordement, dit plenissimum flumen.

Depuis janvier 2015, dans le cadre du transfert opéré par l'Etat, et pour une période d'expérimentation de trois ans, l'Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne (EPIDOR) devient gestionnaire du Domaine public fluvial (DPF) du bassin de la Dordogne. EPIDOR a créé un site internet afin de mettre à disposition les informations utiles pour les usagers du DPF : **dpf-dordogne.fr/**

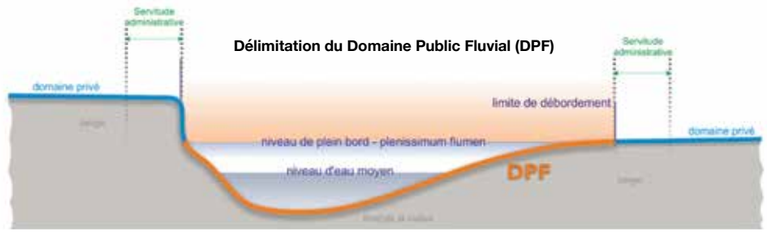

Délimitation du Domaine Public Fluvial (DPF)

De plus, un guide a été édité par EPIDOR. Il a pour vocation d'informer le public – riverains, usagers, collectivités, acteurs au quotidien des rivières et des milieux aquatiques, sur le DPF et les règles qui encadrent sa gestion. **sietavi.files.wordpress.com/2017/08/guide-dpf.pdf**

Les cours d'eau non domaniaux

Lorsqu'un cours d'eau délimite deux propriétés, chaque propriétaire riverain possède la berge et le lit du cours d'eau jusqu'à sa moitié.

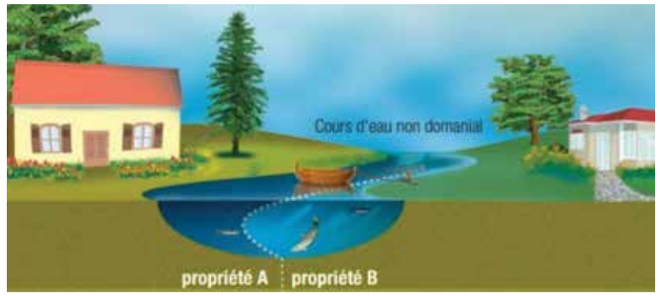

L'eau et les poissons qui circulent dans les cours d'eau font partie du «patrimoine commun de la Nation». Ils ne sont pas la propriété des propriétaires riverains. (loi sur l'eau du 3 janvier 1992)

Les propriétaires disposent des droits suivants :

- Droit d'usage de l'eau : les riverains n'ont pas de droit de propriété de l'eau mais seulement un droit d'usage à des fins domestiques, agricoles ou industrielles.
- Droit d'extraction de matériaux du lit : en vertu de l'article 552 du Code Civil, qui stipule que la propriété du sol emporte celle du dessous et du dessus, le riverain a le droit d'extraire des matériaux du lit (sable, pierre, etc.) et de profiter des productions du sol, dans les limites imposées par la loi, les règlements et autorisations de l'administration.
- Droit de pêche : le droit de pêche appartient au propriétaire riverain sur la partie du cours d'eau qui lui appartient. S'il souhaite exercer ce droit, il doit s'acquitter de la Cotisation Pêche et Milieux Aquatiques (CPMA). Une adhésion à une APPMA est également obligatoire même pour pêcher chez soi. Le droit de pêche étant la compensation de l'obligation légale d'entretien du cours d'eau, le riverain a la possibilité de le céder à une association de pêche ou une collectivité si elles se substituent à lui pour assurer l'entretien.

Attention, les opérations de prélèvement d'eau et d'extraction de matériaux, parce qu'elles peuvent impacter durablement les écosystèmes aquatiques, sont soumises à l'accord préalable des services de la Police de l'Eau.

Les propriétaires ont en contrepartie les devoirs suivants :

- Respecter le débit réservé : l'exercice du droit d'usage de l'eau ne doit pas aller à l'encontre du fonctionnement naturel du cours d'eau. Le débit réservé doit être respecté.
- Ne pas modifier le régime des eaux : l'exploitation des ressources du lit du cours d'eau ne doit pas conduire à une modification du régime d'écoulement des eaux.
- Entretenir le cours d'eau : le propriétaire a l'obligation d'entretenir le cours d'eau afin de maintenir l'écoulement naturel des eaux, d'assurer la bonne tenue des berges et de préserver la faune et la flore dans le respect du bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques.Pour informer la population, pour connaître les interventions soumises à procédure administrative, de nombreux « guides du riverain » voient le jour et sont mis

Principe de détermination du plenissimum flumen (source EPIDOR)

à disposition permettant de porter à connaissance les bonnes pratiques.

5- UNE ASSOCIATION AU SECOURS DU DRAYAUX !

Depuis 2014, des bénévoles motivés se sont regroupés en association pour redonner vie au Drayaux. En effet, ce petit cours d'eau qui traverse Sauvebœuf d'est en ouest jusqu'à La Guillou connaissait des périodes d'assecs de plus en plus importants. Aidée des riverains et des habitants du village, Au Fil du Drayaux mène des projets intergénérationnels tout en pérennisant l'équilibre aquatique du ruisseau. La devise de l'association résume l'état d'esprit général: « **Héritiers de notre patrimoine, nous en sommes aujourd'hui les garants** »

Au Fil du Drayaux s'engage à mener des actions visant à protéger le ruisseau dans le respect de son fonctionnement naturel. L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. (Art. L. 210-1 du code de l'environnement).

La municipalité de Lalinde reconnaît l'utilité publique des travaux menés par l'association et encourage cette initiative associative et citoyenne. Dans le cadre de sa nouvelle compétence communautaire, Christian Estor président de la communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord a proposé l'aide de techniciens chargés de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI).

PLUS D'INFOS

CONTACTS :
PRÉSIDENT ; ALAIN CASSAGNE - 06 98 49 79 34
SECRÉTAIRE : ANNIE LAPARRE - 06 20 75 81 05
AUFILDUDRAYAUX@GMAIL.COM - AU FIL DU DRAYAUX

Quelques adresses utiles

Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA) de la Dordogne
16 rue du 26e Régiment d'Infanterie
24016 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 05 72 72

EPIDOR Place de la Laïcité
24250 CASTELNAUD-LA-CHAPELLE
Service domaine public fluvial
Tél. 05 57 51 06 53
Courriel : dpf@eptb-dordogne.fr
dpf-dordogne.fr

Direction Départementale des Territoires (DDT) de la Dordogne
Cité administrative Bugeaud
Rue du 26e Régiment d'Artillerie
24024 PERIGUEUX Cedex
Tél. 05 53 45 56 00
Service pêche 05 53 45 56 37 99
Service chasse 05 53 45 56 37 36
Service police de l'eau
05 53 46 56 58
Service de la navigation
05 53 46 56 66

Fédération Départementale de Chasse de la Dordogne
5 rue Henri Jacquement – BP 232
24052 PERIGUEUX Cedex 9
Tél. 05 53 35 85 00

Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) de la Dordogne
4 avenue Paul Vaillant Couturier
24750 BOULAZAC
Tél. 05 53 07 80 76

Fédération des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques de la Dordogne
16 rue des Prés 24000 PERIGUEUX
Tél. 05 53 06 84 20

Service GEMAPI de la CCBDP

AAPPMA de Lalinde,
Le Roseau lindois, avenue du général Leclerc, 24150 LALINDE
Tél. 06 77 19 85 55
www.federationpechedordogne.fr

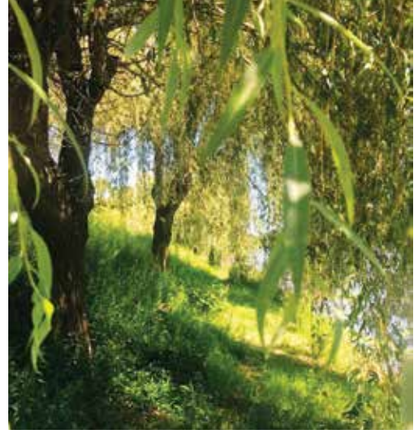

Des chemins, cela s'entretient !

Le besoin de marcher librement et la randonnée pédestre sont devenus aujourd'hui une activité recherchée, attractive et répondant tout à fait à la demande de millions d'individus. En effet, elle allie de multiples avantages parmi lesquels émergent : simplicité et diversité des pratiques, santé et bien-être, découverte et préservation de la nature, découverte du patrimoine.

Mais cela nécessite d'emprunter divers voies ou chemins. Ces nombreux chemins qui sillonnent Lalinde et notre région demandent un entretien permanent.

Ainsi, sur notre commune l'association des Marcheurs de la Vallée de la Dordogne affiliée à la Fédération Française de Randonnée, en lien avec les services techniques municipaux de Lalinde et la communauté de communes Bastides Dordogne-Périgord trace et entretient divers chemins que chacun peut emprunter librement. La municipalité tient ici à les en remercier pour le bonheur de tous les promeneurs.

Avec 9 baliseurs fédéraux bénévoles, responsables du tronçon du GR 6 Monbazillac à Limeuil soit plus de 100 km, ce club de randonnée assure la protection et la sauvegarde de ce chemin de Grande Randonnée (balisage rouge et blanc) emprunté par de multiples randonneurs locaux ou venus d'autres régions et parfois des quatre coins du monde. (chemins jacquaires)

L'enjeu est de contribuer à la préservation, au développement et à la promotion d'un réseau de sentiers et d'itinéraires de qualité.

La manifestation des 50 km, bien connue des Lindois, permet à d'autres « débroussailleurs » de les rejoindre pour rendre praticable et en toute sécurité les différents circuits proposés, ceux-ci restant à la disposition de tout marcheur ou randonneur quel que soit son besoin.

Ce club de Randonnée Pédestre est l'un des animateurs de l'utilisation, de la gestion, de la mise en valeur, de la protection et du partage des chemins. Zone de rencontre entre les rivières, les collines, la forêt, les marais ; avec une flore et une faune protégées, le Périgord offre au randonneur un spectacle sans cesse changeant.

Sans oublier la devise des randonneurs : « **Les sentiers sont notre richesse partagée** »

PLUS D'INFOS

CONTACT :
JEAN-PIERRE SABARD 06 83 03 57 90
WWW.MARCHEURS-LALINDE.COM

Le Sentier des Cygnes

C'est un coin de verdure où chante la rivière Dordogne accrochant finement aux herbes des haillons d'argent, les cygnes tuberculés y sont légion, de nombreux autres oiseaux aquatiques animent toute la longueur du sentier (héron, aigrette, canard, milan noir, martin pêcheur, cormoran, chevalier guignette, poule d'eau, balbuzard.) Ce sentier vous enchantera par son côté sauvage (oiseaux rares).

Le départ se fait derrière l'église de Lalinde. Descendre jusqu'au bord de la Dordogne par un chemin pentu.

Prendre à gauche pour remonter le bord de la rivière sur 500 m environ jusqu'au pied d'une échelle.

Emprunter celle-ci pour rejoindre la route.

Le sentier des cygnes s'achève.

Le groupe de débroussailleurs des Copains d'abord mené par Serge Fagette ouvre des sentiers oubliés : le sentier du Coulobre, le sentier des cygnes, le chemin de halage de Lalinde à la Mathe.

PLUS D'INFOS

CONTACT :
LILIANE BUSSAC : BUSSAC.ALAIN@WANADOO.FR
SERGE FAGETTE : 05 53 24 92 57

Lutte contre le **frelon asiatique** (vespa velutina)

RECRUDESCENCE DU FRELON VV, PIÉGEAGE DE PRINTEMPS

C'est en 2004, dans un chargement de poteries chinoises, qu'aurait été importée en France la première reine de frelon asiatique (Vespa Velutina). Depuis, l'insecte a prospéré à une vitesse vertigineuse sur notre territoire, dont le climat est comparable à celui de sa terre d'origine, située entre le nord de l'Inde et la Chine. En seulement 15 ans, il a colonisé 70 % de la France. D'après les informations qui sont relatées par les apiculteurs, nous constatons que le frelon asiatique s'adapte très bien dans notre région, nous retrouvons un nombre important de nids à proximité des cours d'eau, (notamment dans la vallée de la Dordogne, dans la vallée de L'Isle) son développement devient vraiment inquiétant. Il est signalé des nids dans des bâtiments agricoles, dans des maisons de villages et en milieu urbain. Le fait que le frelon asiatique se rapproche de plus en plus de nos habitations voire dans nos habitations ne facilite pas sa détection et donc la destruction du nid primaire. La « femelle fondatrice » du frelon asiatique naît à l'automne. Aux premiers gels, elle quitte le nid pour trouver une cachette où hiberner. Le reste de la colonie est alors abandonné... et succombe.

Aux premiers redoux, vers la fin-février, la reine s'éveille et s'envole en quête de sucres énergisants afin de reprendre des forces pour bâtir un nouveau nid pour y pondre. Durant 45 jours (entre le 15 mars et le 15 mai), elle est la seule à s'occuper de ses larves. C'est à ce moment qu'il faut la piéger. Car si rien n'est fait, au moins 150 nouvelles reines s'envoleront de chaque nid à l'automne, et le cycle recommencera. Dans un esprit de protection de la biodiversité et de la nature, de pouvoir conserver nos insectes pollinisateurs, nos oiseaux insectivores et de venir en aide aux apiculteurs, une mobilisation citoyenne serait souhaitable pour effectuer un piégeage des fondatrices afin de limiter l'impact dévastateur de ce prédateur, (il faut savoir que 5 à 8 frelons peuvent détruire une ruche en 10 jours). Toute personne souhaitant apporter son obole à cette lutte contre le frelon vespa vélutina peut dans un moindre coût fabriquer des pièges type « bouteille ». Vous trouverez sur internet tous les modèles possibles et réalisables simplement. Mais il faut respecter certains critères, des pièges sélectifs avec grille, galets ou éponge au fond du piège pour éviter la noyade des insectes non ciblés, faire des interstices de 5 à 5,5 mm de ø pour faciliter la sortie des insectes non ciblés, faire 3 trous de 9 mm de ø dans le bouchon pour le rendre davantage sélectif.

L'emplacement des pièges : Mettre les pièges à proximité des anciens nids non détruits l'année précédente, dans un rayon de 100 à 300 m autour des bâtisses, prés des composteurs ménagers, prés des arbres à fleurs (camélias) Quand la bouteille est remplie de frelons la mettre 1/2 heure au congélateur pour les tuer.

Là où le piégeage de printemps a été bien fait, le nombre de nids recensés a été divisé par 2 dans le Morbihan, pourquoi pas en Dordogne ? Alors œuvrons dans un but commun de la sauvegarde des abeilles et de la biodiversité.

PLUS D'INFOS

RENSEIGNEMENTS :
GROUPE DE DEFENSE SANITAIRE APICOLE DE LA DORDOGNE
GDSADORDOGNE@GMAIL.COM - GDSA 24 M PATRICE PALAVERT

- Prenez la bouteille n° 1 et coupez son goulot. Enfoncez le goulot dans le corps de la bouteille. Avec la perceuse munie d'un foret de 5 mm, percez le fond de la bouteille de plusieurs trous. Prenez la bouteille n° 2 et coupez son culot sur environ 10 cm de haut. Enfoncez le culot de la bouteille n° 1 dans celui de la bouteille n° 2. Pour donner aux autres espèces que les frelons une chance de s'échapper, faites des trous avec un foret de 6 mm tout autour de la bouteille n° 1. Percez le couvercle de 2 trous. Percez 2 trous latéraux en haut du piège, passez-y de la ficelle pour maintenir le couvercle et créer une attache pour suspendre le piège.
- Note : le couvercle sert à éviter que l'eau de pluie tombe dans le piège et rende l'appât moins efficace.
- Utilisez un appât sélectif pour attirer les frelons asiatiques
- Versez un appât le plus sélectif possible dans la bouteille par le haut : le but est de piéger autant que possible seulement les frelons asiatiques et surtout pas les abeilles.
- L'appât sélectif le plus efficace se compose de : un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ; un demi-volume de bière brune ; un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles).
- Rechargez le piège en appât tous les 15 jours environ.
- Note : lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.
- Pour nous permettre de suivre la campagne de piégeage et d'établir un inventaire significatif de l'impact du frelon asiatique, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous retourner par mail le comptage des frelons pris et le nombre de pièges utilisés.

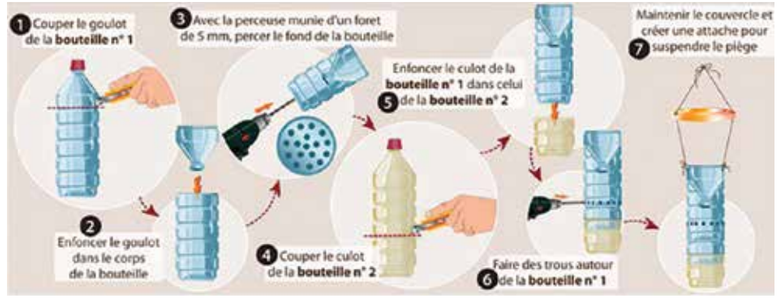

Modèle de piège parmi tant d'autres

Sécurisation **intempéries**

Nous avons de plus en plus de phénomènes climatiques violents comme dans beaucoup de régions. Voici quelques bons gestes à connaître en cas d'intempéries d'orage et d'inondations.

Précautions à prendre en cas d'éclair et de tonnerre pour éviter les risques liés à la foudre :

Si vous êtes dans un bâtiment :

- Restez à l'intérieur. Ne sortez pas à moins que ce ne soit absolument nécessaire ;
- Éloignez-vous des portes et fenêtres ouvertes, des téléphones, des installations de plomberie et des objets métalliques ;
- Débranchez les dispositifs électroniques fragiles et les appareils électriques.
- Si vous êtes à l'extérieur :
- Mettez-vous à l'abri dans un immeuble, une cavité ou un fossé ;
- Si vous ne trouvez pas d'abri, agenouillez-vous sur le sol et penchez-vous vers l'avant jusqu'à que vous ayez la tête plus basse que le dos et placez les mains sur les cuisses pieds collés ;
- Éloignez-vous du sommet des collines, des grands arbres, des espaces ouverts et des objets ou constructions en métal (clôtures, machines, hangars, etc.).

Si vous êtes dans un véhicule :

- Restez dans votre véhicule ;
- Ne touchez pas les surfaces métalliques à l'intérieur de la voiture ;
- Ne stationnez pas à proximité de grands arbres ni de structures élevées ;
- Couper l'autoradio.

Où que vous soyez, évitez d'utiliser votre téléphone

PREMIERS SOINS :

Si vous apercevez quelqu'un frappé par la foudre, appelez une ambulance immédiatement. Donnez les premiers soins nécessaires (si vous avez reçu une formation en la matière). Les victimes de la foudre ne retiennent pas de charge électrique et il n'est donc pas dangereux de les toucher.

Conseils de sécurite en cas d'intempéries pluviométriques

CONDUITE À TENIR EN CAS DE RISQUE D'INONDATION :

I. S'il y a risque d'inondation :

- Faire des réserves d'eau potable car les sources d'approvisionnement habituelles peuvent être contaminées ;
- Enlever tous les produits chimiques du sol et des endroits susceptibles d'être inondés ;
- Transporter les bagages et effets personnels sur des parties surélevées ;
- Préparer le nécessaire à emporter avec vous au cas où il y a évacuation : Il s'agit entre autres et dans la mesure du possible des effets suivants : lampe de poche, radios avec piles de rechange, vêtements et draps de couchage, vêtements de rechange et imperméables, médicaments et eau potable de survie, documents d'identification des membres de la famille.

II. Pendant la phase active d'inondation :

- Couper l'alimentation électrique en sautant le disjoncteur (compteur de courant) ;
- Faire un compte-rendu d'urgence aux services de secours en décrivant la situation qui prévaut (contacts gratuits joignables au n° 18 ou 112, 17,16) ;
- Ecouter la radio en permanence et suivre les consignes de sécurité qui vous seront communiquées ;
- Eviter de rester dans les maisons menaçant ruines ou de s'adosser aux murs de clôture ;
- Empêcher les enfants de sortir ou de se promener n'importe où ;
- Faire si possible de petites canalisations pour permettre l'évacuation des eaux ;
- Fermer ou faire fermer les bouteilles de gaz ;
- Si vous êtes en déplacement en véhicule, moto, bicyclette ou même à pied, éviter de franchir sans précaution les zones inondées car vous pouvez être emporté par le courant d'eau.

III. En cas de pluie torrentielle ou orageuse :

- stationner à l'aire libre et attendre qu'elle baisse d'intensité pour poursuivre votre déplacement ;
- Eviter de stationner sous les arbres, les hangars menaçants, les ruines, les poteaux électriques…
- Eviter l'usage du téléphone portable car il peut vous attirer une décharge électrique.

Après l'inondation (eaux évacuées entièrement) :

- S'assurer de l'accessibilité de votre logement avant d'y entrer ;
- S'assurer que tout est bien sec et fonctionnel avant de remettre le compteur électrique en marche.

CONTACTS UTILES DANS LE CADRE DE LA GESTION DES RISQUES ET CATASTROPHES

18 ou **112** **pour les sapeurs-pompiers**

17 **pour la police nationale**

16 **pour la gendarmerie nationale**

15 **pour le SAMU secours à la personne**

Ceci est un message de la Direction Générale de la Protection civile (DGPC) du ministère de l'administration territoriale et de la sécurité (MATS)

L'Office de Tourisme des Bastides Dordogne-Périgord mise sur **Lalinde** !

PLUSIEURS NOUVEAUTÉS EN CE DÉBUT DE SAISON !

Terra Aventura débarque à Lalinde

Une chasse au trésor nouvelle génération qui s'adresse à tous ! Muni d'un smartphone, téléchargez le parcours sur l'application gratuite Terra Aventura, laissez-vous guider, répondez aux énigmes et rendez-vous à la cache. Ce concept 100% Nouvelle Aquitaine permet aux joueurs de découvrir la Région. Les atouts : une offre gratuite, que les visiteurs peuvent consommer 365 jours/an. Plusieurs Poïz sont à collectionner sur toute la destination Pays de Bergerac Vignoble et Bastides ! A Beaumont et à Cadouin, ce sont plus de 4500 personnes qui ont arpenté les rues des villages en 2018. Commencez par trouver Zéïdon à Lalinde, pour découvrir l'histoire de la batellerie de façon ludique.

Soirées Théâtralisées, **sur les pas des Gabarriers**

Nouveauté cette année, l'OT des Bastides vous propose 2 soirées théâtralisées sur le thème des gabarriers, de la rivière Dordogne et du canal. Suivez le guide et au fil des pas, redécouvrez l'histoire de notre ville et de la batellerie.

Le mardi 30 juillet et le mardi 13 août à 21h30 – Jardin Public – 6 € adulte gratuit moins de 8 ans. Réservations conseillées : 05 53 61 08 55 ot.lalinde@ccbdp.fr

Balades cyclos

Nous avons créé 12 circuits cyclos sur le territoire de la CC des Bastides Dordogne-Périgord. De Monpazier à Lalinde en passant par Beaumont et Le Buisson de Cadouin, ces parcours de 23 km à 49 km sont l'occasion de découvrir autrement notre territoire. Les livrets de balades sont disponibles dans les Bureaux d'Informations Touristiques de la destination (2,50 €).

Quand l'Office de Tourisme déplace les murs

Le jeudi matin, nous sommes présents avec notre OT mobile sur le marché. Ce mobilier nous permet d'assurer l'accueil sur les animations comme le 1er mai lors du Marché aux Fleurs ou encore le 9 juin lors de la Fête Médiévale du Coulobre. Le bureau est excentré des animations et du marché, c'est pourquoi nous avons décidé de venir à la rencontre des visiteurs tous les jeudis de mi juillet à mi août devant la Librairie Grain de Lire.

Votre Bureau Touristique vous accueille TOUTE L'ANNÉE au Jardin Public

Nous adaptons nos amplitudes d'ouverture selon la saison. Ainsi, nous avons le plaisir de vous accueillir toute l'année :

- De Mars à Juin : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- En Juillet et Août du lundi au samedi de 9h à 13h et de 14h30 à 18h et le dimanche de 9h à 13h.
- En Septembre et octobre : lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30
- Et de Novembre à février le jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

Contactez-nous au 05 53 61 08 55 – ot.lalinde@ccbdp.fr

David Courtoisie est votre interlocuteur privilégié, mais le reste de l'équipe vient ponctuellement travailler au BIT de Lalinde. Même si les visages changent, nous essayons de garder la même bonne humeur et le même professionnalisme !

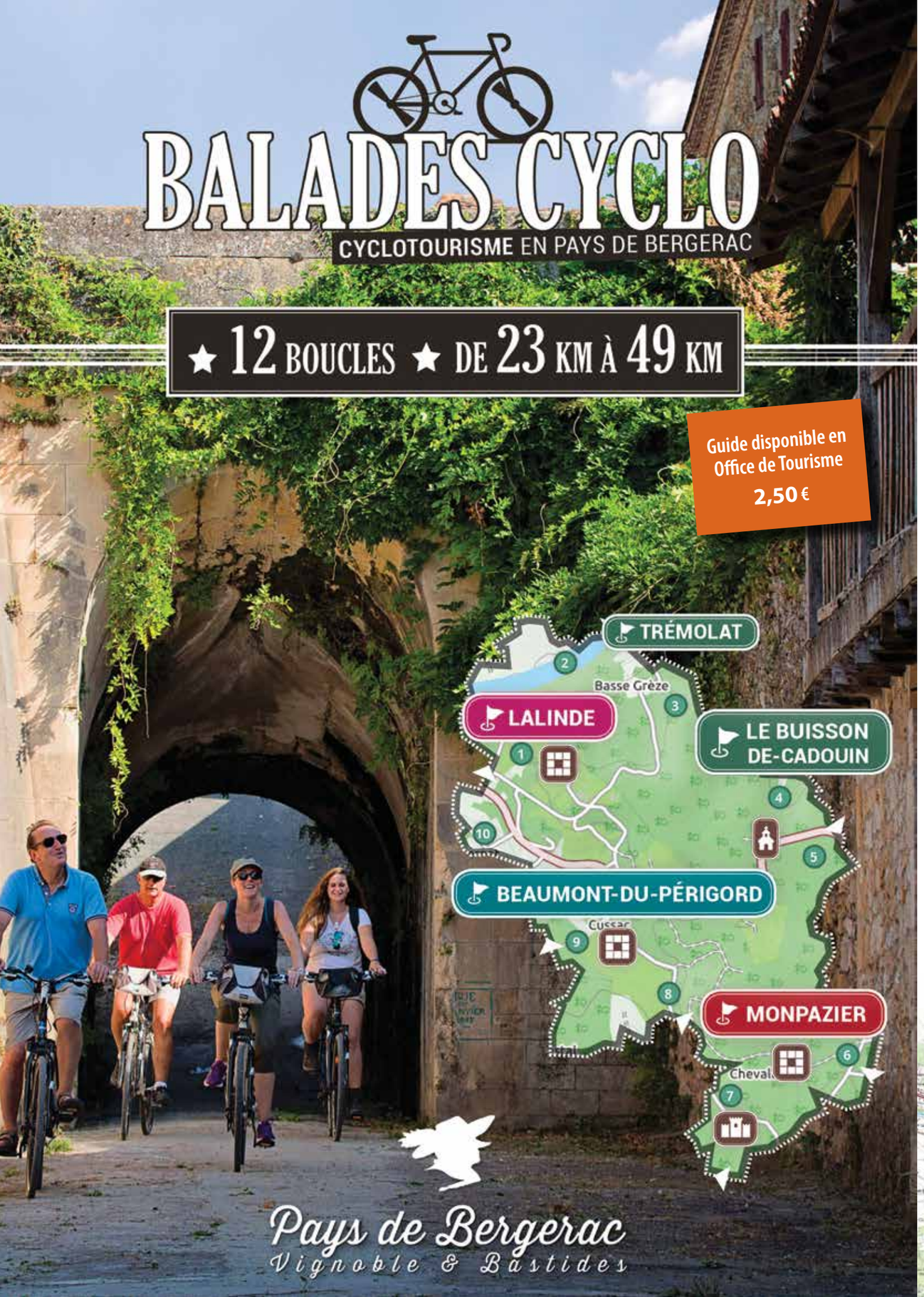

La Véloroute Voie Verte avance,

plus de 1 000 000 € d'investissement

La CCBDP poursuit des travaux qui, en fonction de l'avancée du chantier de l'échelle à poissons de Mauzac, devrait se terminer fin 2019 pour la section Lalinde/Mauzac.

Le respect de la réglementation du CEREMA en matière de création des véloroutes / voies vertes, des normes vis à vis de l'accessibilité (PMR), et la configuration exacte des lieux ont entraîné d'importants travaux : traversée de route départementale, réfection de route dégradées pour la véloroute, renforcement de signalisation, création de structure complète pour la voie verte, coupes d'arbres jugés dangereux qui seront remplacés dès l'automne par le Syndicat du Canal de Lalinde.

Depuis la limite Est de la Communauté d'agglomération du Bergeracois (CAB), au niveau du barrage de Tuilières, l'itinéraire Véloroute / Voie Verte se développe à la fois le long du canal de Lalinde et de la Dordogne sur environ 16,5 km, pour rejoindre le bourg de Mauzac.

Depuis le barrage de Tuilières, sur un axe Est/Ouest, l'itinéraire remonte entre la Dordogne et le canal vers Port de Couze. Puis l'itinéraire longe le canal rive droite jusqu'à la mairie de Lalinde et se poursuit en voie verte jusqu'au lieu-dit Port de Badefols, juste avant le centre de détention de Mauzac.

Enfin, il emprunte une voie communale secondaire entre la rivière et le canal en remontant vers le Nord pour se terminer à Mauzac.

Les aménagements envisagés doivent répondre dans un premier temps à la mise en sécurité du parcours qui dans la majeure partie des cas, utilise des voies secondaires circulées.

Aménagement des principales aires d'arrêts

Les véloroutes longue distance nécessitent d'être équipées régulièrement par des dispositifs permettant aux usagers de s'arrêter pour se reposer, s'alimenter et s'hydrater, ainsi que pour bénéficier de différents services complémentaires agrémentant leur séjour.

Sur l'itinéraire concerné, la communauté de communes dispose de l'ensemble des installations les plus contraignantes, à savoir les stationnements voitures et les sanitaires.

Ainsi, les aires principales sur le tracé seront réparties tous les 10 km :

- la 1ère au barrage de Tuilières
- la 2e aire sera implantée dans le centre ville de Lalinde entre le bassin et la médiathèque
- la 3e aire dans le bourg de Mauzac

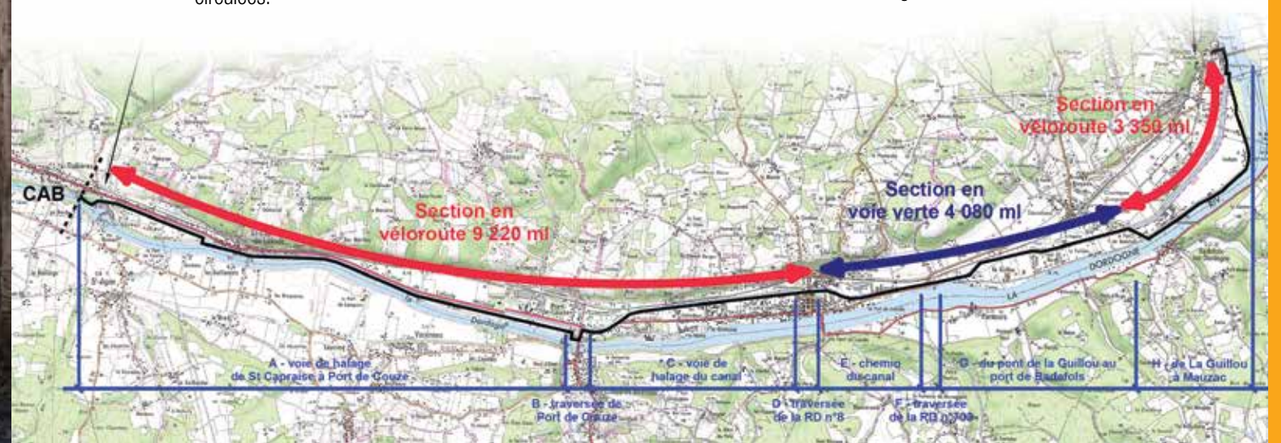

par Christian Bourrier

Était-ce **vraiment** mieux avant ?...

La nostalgie du passé, amène souvent la réflexion « C'était mieux avant ». Mais était-ce vraiment mieux avant ? C'est à partir de cette réflexion et en recherchant dans les archives de la ville, que l'on peut se faire une idée de la façon dont vivaient les lindois autrefois. Notamment en 1956 puisque c'est une des années pour laquelle nous avons le plus de données fiables et complètes.

En 1956, la commune de Lalinde comptait deux écoles à Lalinde, une à Sainte Colombe et une à Sauveboeuf. En ville, la mairie et les écoles étaient regroupées dans le bâtiment actuel de la mairie : 3 classes côté filles, 3 classes côté garçons pour l'école primaire. Pas de toilettes pour les élèves dans les bâtiments. Les sanitaires étaient placés dans les cours de récréation, garçons et filles séparés, à la turque et sans chauffage. Une classe de maternelle à la maison Geoffre, où la place du 8 mai servait de cour de récréation et une classe à plusieurs niveaux, à Sauveboeuf et à Sainte Colombe. Sur ces quatre sites, dix classes pour un effectif de 401 élèves soit une moyenne de 40 enfants par classe. Nous sommes actuellement à Lalinde sur un effectif de 230 élèves pour dix classes.

Peu de distraction pour les jeunes et les moins jeunes. Du sport, rugby et foot, et un cinéma à Lalinde et à Sauveboeuf le week-end essentiellement. Un deuxième cinéma sera bâti plus tard à Lalinde par la famille Guianelli.

Mais c'est dans le domaine du confort ménager que l'on peut apprécier l'évolution. Pour la plupart des familles, pas de réfrigérateur, éventuellement une glacière et un garde-manger, pas de télévision, parfois un poste de radio, et surtout pour la ménagère, pas de machine à laver. La corvée de lessive se faisait donc dans les lavoirs de la commune. À Sauvebœuf, dans le Drayaux, à Sainte-Colombe dans l'un des points d'eau municipal au bas du village, à Port de Couze, dans le bassin ou le canal, et à Lalinde dans les lavoirs répartis le long de la Basinie ou même directement dans le bassin.

Peu de voitures dans Lalinde, en 1956. Les Lindois avaient pour habitude de se déplacer à pied, et pour les écoliers qui résidaient dans les campagnes, c'était plusieurs kilomètres à pied qui les attendaient matin et soir. Seuls quelques commerçants, les médecins, et les plus fortunés des habitants possédaient un véhicule. Pas de collège à Lalinde, il ne sera bâti que dans les années soixante-dix. Les études secondaires se poursuivaient dans les collèges et lycées de Bergerac ou de Sarlat, où la majorité des collégiens et lycéens étaient pensionnaires.

La ville de Lalinde avec 2 gares (Lalinde et Port de Couze) et une halte à Sauveboeuf, était parfaitement desservie. Cinq trains aller/retour chaque jour, et pour Périgueux, un car partait de Monpazier via Lalinde et Vergt.

Le commerce lindois était assez florissant, notamment grâce aux usines qui employaient de nombreux ouvriers locaux. On achetait sur place, pas de courses à Bergerac à cette époque, et de ce fait, un petit commerce faisait vivre une famille. La liste des commerçants et artisans lindois de 1956, est assez significative :

- **10 épiceries**
- **3 boucheries**
- **1 charcuterie**
- **5 boulangeries**
- **2 pâtisseries**
- **3 quincailleries**
- **3 garagistes**
- **1 librairie**
- **1 modiste**
- **1 horlogerie**
- **2 fabricants d'eaux gazeuses**
- **2 bazars**
- **4 électriciens**
- **2 mécaniciens**
- **1 charron**
- **2 forgerons**
- **3 transporteurs**
- **1 fabricant de meubles**
- **1 bourrelier**
- **1 photographe**
- **7 scieurs**
- **3 magasins de chaussures**
- **5 coiffeurs**
- **5 merceries**
- **16 débits de boissons**

pour une commune qui comptait alors **2 331** habitants.

L'économie de la commune reposait sur trois usines. La Papeterie Prat au Port de Couze (de nos jours Ets Brégégère), la Papeterie Sibille (de nos jours Ahlstrom-Munksjö), et les Tanins Rey (Polyrey). Ce qui représentait un bassin d'emploi exceptionnel, si on y ajoute les petites papeteries de filtres à papier de Couze et les deux centres pénitentiaires qui existaient alors: le camp nord et le camp sud. Le camp nord a disparu, il se situait à l'emplacement de la déchetterie.

Les salaires ne sont pas connus pour la plupart de ces usines, mais les renseignements existent pour les Tanins Rey. Évidemment tous les chiffres sont en anciens francs.

- 1 manœuvre ordinaire était payé **140** anciens francs de l'heure (**0,21** €)
- 1 ouvrier spécialisé était payé **150** à **155** anciens francs de l'heure. (**0,23** € à **0,24** €)
- 1 ouvrier qualifié était payé **167** anciens francs de l'heure. (**0,25** €).

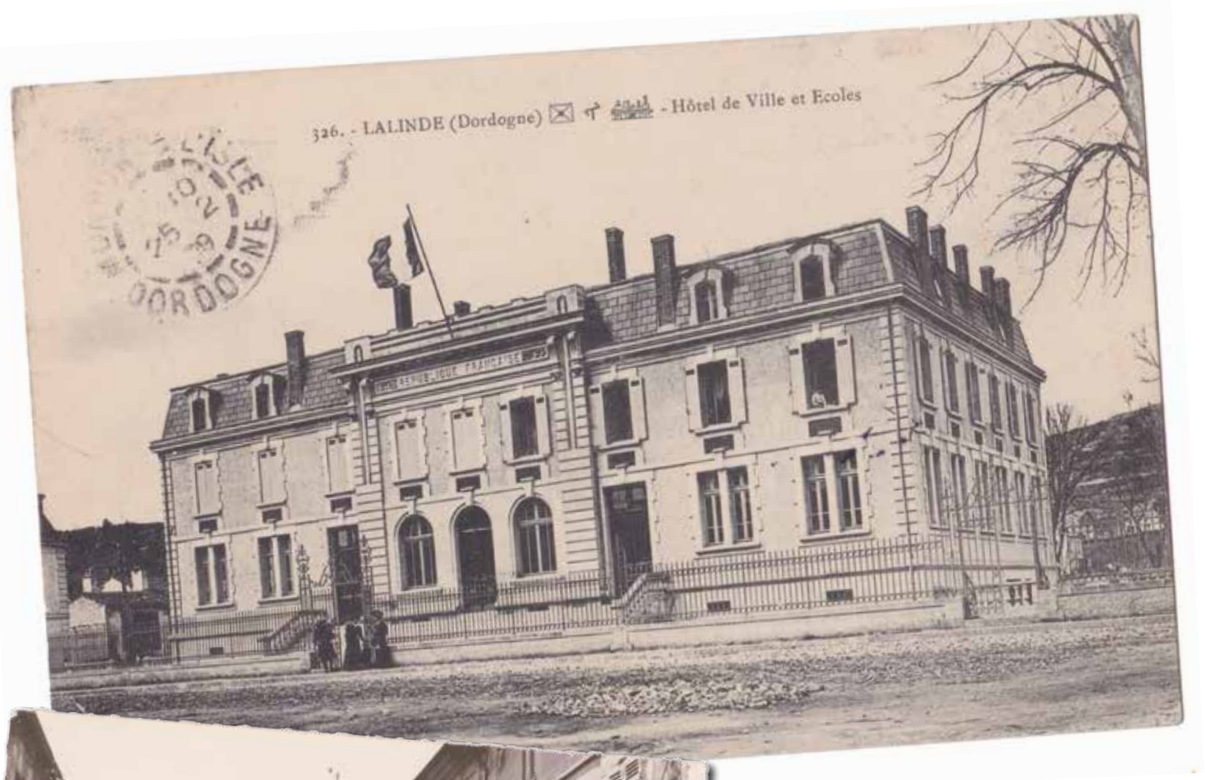

S'y ajoutait une prime de productivité de 25 % et une prime d'ancienneté qui variait entre 3 % et 15 %. La semaine de travail était alors de 48 heures.

Le salaire annuel d'un ouvrier (le plus bas) était en 1956 de **400 000** anciens francs environ (**610** €), primes comprises aux Tanins Rey. Il faut toutefois tenir compte qu'en 1956, les salaires des ouvriers des Tanins Rey, étaient les salaires les plus élevés du département.

Ce qui donnait pour le salaire mensuel le plus bas : **33 333** anciens francs (**51** €). Le SMIC mensuel est actuellement à **1 201** €.

L'augmentation des prix la plus significative est celle de la baguette de pain qui valait en 1956 : **0,27** anciens francs (**0,00004** €).

Pour avoir une 2 CV Citroën (fabriquée en France), il fallait débourser **389 400** anciens francs (**593,64** €) soit 11,68 fois le salaire le plus bas. En 2019, si on se base sur la voiture la moins chère du marché, la Dacia Logan sans option, fabriquée en Roumanie, coûte **7 900** € (6,57 fois le SMIC). Il est donc plus facile de nos jours de se payer une Dacia qu'une 2 CV en 1956. À titre indicatif, la 4 CV Renault, valait **400 000** anciens francs (**609,80** €), en 1956.

On dénombrait peu de propriétaires fonciers en 1956 dans la classe ouvrière. Le m² bâti valait **26 500** anciens francs (**41** €). Une maison de 100 m² valait **2 650 000** anciens francs (**4 039** €). Donc 80 fois le salaire de base. En 2019, le m² bâti vaut entre **1 200** et **1 500** € pour une maison de base. Donc, une maison de 100m², coûte entre **120 000** et **150 000** €, c'est-à-dire 99 fois le SMIC environ.

Tous ces chiffres sont assez éloquents, mais ce qui nous différencie de l'année 1956, c'est l'équipement. Les ménages ne possédaient pas de téléphone fixe, évidemment pas de portable, pas d'Internet, pas de voiture dans la plupart des ménages modestes, pas de redevance télé, pas de Canal+, aucun matériel électrique. L'électricité n'alimentait alors que les ampoules d'éclairage. De plus, en 1956 l'eau courante n'alimentait pas encore les habitations de Lalinde. Jusque-là il n'y avait pas d'abonnement

ni de consommation d'eau potable. Ceux qui n'avaient pas de puits, prenaient l'eau dans les sources de la commune.

Tous ces frais de confort, dont on ne peut pas se passer de nos jours, et qui n'existaient pas en 1956, ont un impact évident sur le pouvoir d'achat, mais pas sur la longévité. Car probablement grâce à la médecine, et à la technologie, la moyenne de vie, est actuellement de 85 ans pour les femmes, 79 ans pour les hommes. Elle n'était que de 71,7 ans pour les femmes et 65,2 ans pour les hommes en 1956.

Alors, était-on plus heureux avant à Lalinde ?

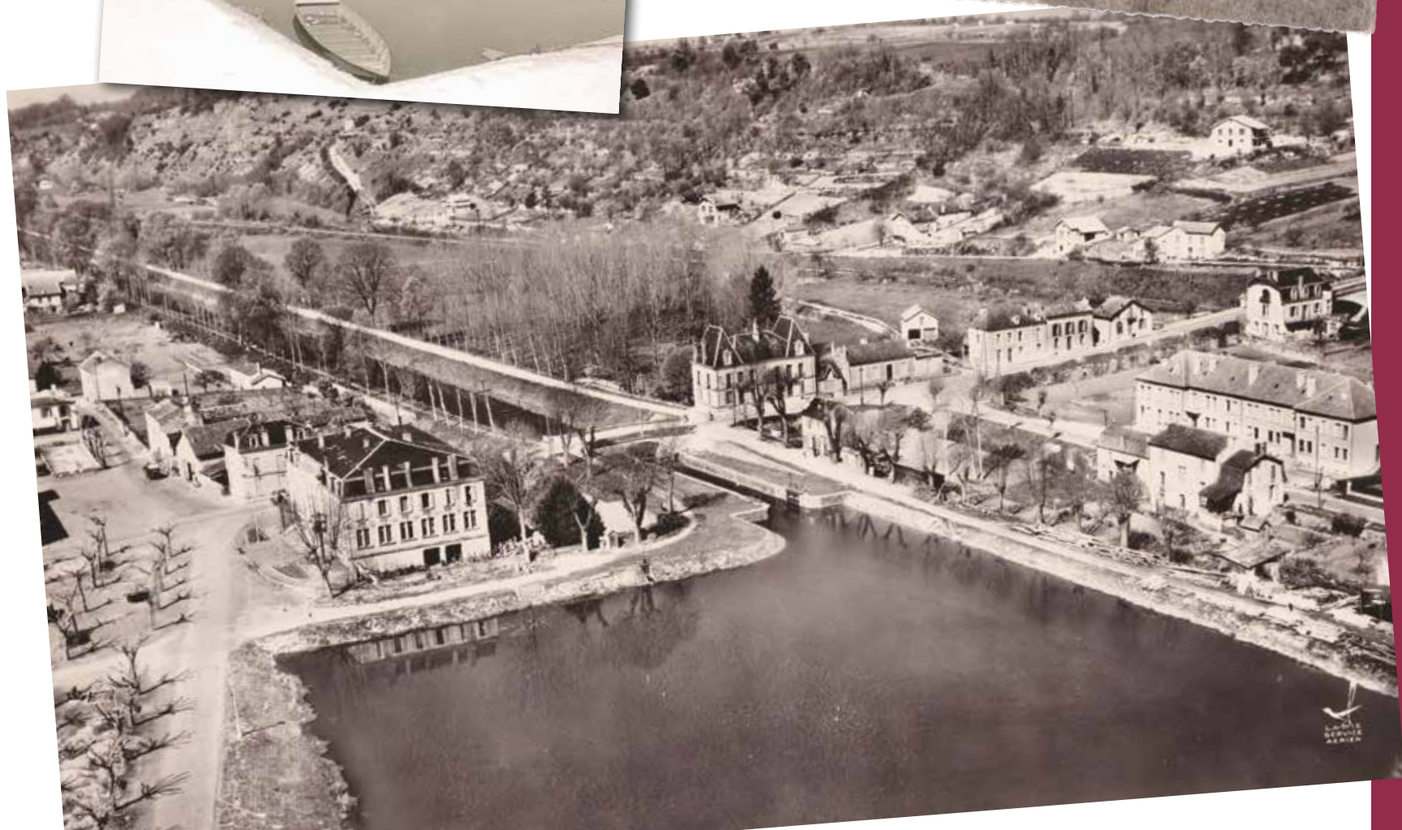

Les expositions de **Montard**

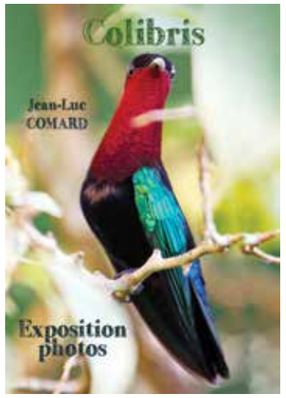

DU SAMEDI 22 JUIN AU VENDREDI 5 JUILLET

Jean-Luc Comard

L'exposition « Les Colibris » est le fruit d'un travail de longue haleine mené aux Antilles par Jean-Luc Comard sur les colibris dans leur habitat naturel. Quatre mois de prise de vue, des milliers de déclenchements, avec au final une sélection de 76 clichés spectaculaires, tirés sur toile et agrandis. Précision utile, aucun logiciel de retouche n'est intervenu dans le processus. Les photographies, prises au 30e ou au 100e de seconde, révèlent le caractère fascinant de ces petits oiseaux ultra-rapides pratiquant le vol stationnaire et dévoilent une beauté insoupçonnable à l'oeil nu.

DU SAMEDI 6 AU VENDREDI 19 JUILLET

Martine Sandoz

Elle vit en Dordogne (atelier) et région parisienne. Elève de Pierre Matthey, chef d'atelier aux Beaux-Arts de Paris, elle travaille essentiellement sur papier, mélangeant acrylique, encres et crayons. Elle pratique aussi la gravure et la photographie. Ses œuvres traduisent une approche dépouillée, réinterprétée du réel (paysages) et des émotions ressenties. Elles peuvent aussi s'enraciner dans des textes, des poèmes (*Equipée* de Victor Segalen). Plus récemment, elle est entrée dans une peinture plus gestuelle, colorée, expressive. Depuis, les deux formes tendent à coexister en tension entre deux pôles.

Jacques Blanpain

Après des études aux Beaux-Arts et à l'Ecole Supérieure des Arts Décoratifs de Paris, des années de direction artistique pour de multiples entreprises de luxe, il anime deux départements de création à l'Ecole Supérieure des Arts Appliqués de Troyes-Groupe ESC Troyes. Monotypes, applications, projections d'encre de Chine ou de peinture noire de préférence, de tempera sanguine, scarifications, forment sur les toiles de Jacques Blanpain des rythmes, des territoires, des îles, engendrent des tumultes, s'affirment en calligraphies ou en gammes plus sages, mais jamais calmes. (La Dépêche du Midi)

DU SAMEDI 20 JUILLET AU VENDREDI 2 AOÛT

Le Club Pastel

Les artistes de l'association Pastel et dessin des Bastides exposent.La technique du Pastel est reine tant pour sa rapidité de mise en œuvre que pour sa capacité à restituer les nuances les plus subtiles.

Peter Murphy

Peter Murphy a étudié l'art plastique et l'architecture à Walthamstow School of Art à Londres. Sa passion pour la peinture s'est développée en parallèle à sa carrière d'architecture et de génie maritime. Il a participé à de nombreuses expositions collectives et a également tenu plusieurs « one-manshows » très réussis, notamment en Suède, à Dubai, Monaco et Nice. De nos jours, il vit en Dordogne à Lalinde. L'aquarelle/collage ont sa préférence, mais il utilise aussi d'autres media et son style éclectique parfois décalé, donne à son travail un genre unique.

DU SAMEDI 3 AU JEUDI 22 AOÛT

Patrice Taussat

Depuis les années 60, il navigue entre peinture et musique. Artisan peintre d'intérieur, restauration meubles peints. Merci pour le regard redoutable mais bienveillant de Monsieur Béreil, tapissier décorateur à Bergerac qui l'a suivi dans son parcours professionnel. Ayant toujours eu envie de faire du cheval, il s'est inscrit dans un club équestre « La Jumenterie » pendant 3 ans, mais après une chute sévère, a troqué le cheval pour le « chevalet ». En 2011, il prend des cours de peinture grâce aux encouragements de son oncle et c'est pour cela qu'il y a toujours un parapluie. Il le conseille et le protège malgré son départ. Autrement dit, il n'y a pas plus autodidacte que lui. Merci à Monsieur Billant qui fait de son mieux pour l'accompagner dans sa démarche.

Patricia Dupuy

Patricia Dupuy vous fera découvrir le mariage du Pastel et du Quilling. « Après avoir découvert le pastel lors d'un stage, le contact subtil avec la matière est devenu une passion, puis l'alliance avec le quilling (art médiéval revisité) s'est imposée : une véritable révélation ».

Guy Dupuy

Guy Dupuy exposera ses peintures à l'huile aux styles « réalisme », « courbisme », où la Femme est omniprésente mais aussi des sujets représentant la faune et des paysages aux lignes pures et graphiques.

DU SAMEDI 24 AOÛT AU VENDREDI 6 SEPTEMBRE

Roxane Duraffourg

Son travail pourrait se résumer en quelques mots : compositions simplifiées où couleurs et formes se mêlent dans une géométrie accentuée. Tout part de coups de foudre visuels : l'agencement des formes et des couleurs produites par la nature se traduisent dans sa tête automatiquement en tableau. Elle réalise des compositions où les détails superflus ont été gommés, et où les différents plans laissent de côté l'illusion du réel pour donner à voir une réalité nouvelle augmentée de sensations. Ajouté à cela, elle a un malin plaisir à « perdre » celui ou celle qui regarde dans des perspectives faussées, où par exemple les espaces lointains viennent au contraire basculer vers vous. Toutefois, et même si elle garde un pied dans la peinture figurative, elle ne cherche pas à réaliser des tableaux représentant la nature en peignant face à elle, mais plutôt à mettre en couleur ce qu'elle ressent du réel, ce qui peut parfois tendre vers l'absolue simplicité de l'abstraction.

LES SAMEDI 24 ET DIMANCHE 25 AOÛT

Raymond Loewenthal

© Radio France - Hugo Laroche

Enfant d'une famille juive, Raymond Loewenthal a été évacué en Périgord pendant la Seconde Guerre mondiale : « Les premières nuits passées à Périgueux, c'était sur les banquettes en velours rouge de ce qu'était le Café de Paris… » Universitaire de formation et chanteur lyrique, Raymond Lowenthal a trouvé dans la photographie une autre forme d'expression artistique qui lui a permis d'exposer ses travaux au Musée des Beaux-Arts de Reims, à l'institut français d'Aix-la-Chapelle, au Musée de l'Elyséenne Lausanne, à la galerie Mutter Fourage de Berlin, au Salon de la Photographie à Paris et aussi à Montreuil, Lodz, Séville, Salzbourg et New York…Raymond Lowenthal exposera à Lalinde une série de 36 tableaux intitulés « Abstractions minuscules »

DU SAMEDI 7 AU VENDREDI 20 SEPTEMBRE

Evelyne Chantegreil

Originaire de Lalinde, artiste peintre, elle vit depuis 1982 en région parisienne. Son parcours artistique est diversifié et vécu parfois entre parenthèse entre vie professionnelle et vie familiale. Elle a participé au concours des Beaux-Arts, à des stages Martenot et suivi les ateliers de modèles vivants à Paris. Elle travaille au fusain, pastels gras ou secs, huile et acrylique sur toile comme sur cartons d'emballage. Elle peint et pratique le dessin. Elle aime aussi bien la rigueur classique que le travail dans la spontanéité. De Giotto à Zao Wou Ki.

Photo @ François-Xavier Emery

Un festival littéraire à Lalinde

avec la participation de

Catherine POULAIN

40 auteurs, 4 éditeurs

LIRE EN BASTIDES

FESTIVAL LITTERAIRE

CAFÉ LITTÉRAIRE • ATELIERS D'ÉCRITURE
ANIMATIONS JEUNESSE • LIBRAIRIE ÉPHÉMÈRE
EXPOSITIONS • TABLES RONDES

24 & 25 août 2019

Samedi de 9 h.30 à 21 h. - Dimanche de 9 h.30 à 16 h.

Lire et Relire - Association Loi 1901
Siège : Mairie de Lalinde - 36 bd de Stalingrad - 24150 LALINDE
www.festival-lireenbastides-lalinde.com

750 ANS 1267 - 2017

Lalinde · Dordogne Périgord · France bleu périgord · Solidarités Jeunesses

Programme de votre été

QUOI · OÙ · QUI

SAMEDI 22 JUIN

FÊTE DE LA MUSIQUE
- Bastide de Lalinde
- Mairie 05 53 73 44 60

VIDE GRENIER MUSICAL
- Place Bazinie - Rue des Déportés
- Comité des fêtes - 06 98 04 58 54

SAMEDI 29 JUIN

BODEGA
- Place de la République (Halle)
- Usl Rugby - 06 99 27 60 59

KERMESSE ÉCOLE SAUVEBŒUF REPAS - FEU DE ST JEAN
- Groupe Scolaire Sauvebœuf
- APE Sauvebeuf - Au Fil du Drayaux Foyer des Jeunes Réservation repas : 06 66 36 10 26

DU VEN 5 AU DIM 7 JUILLET

FÊTE VOTIVE
- Place Bazinie - République 14 Juillet - Rue des Déportés
- Comité des fêtes - 06 98 04 58 54

MARDI 16 JUILLET

CINÉMA EN PLEIN AIR
- Moulin de la Guillou
- Mairie - Ciné Passion - 05 53 07 91 92

JEUDI 18 JUILLET

MARCHÉ GOURMAND
- Place de la Gare
- Comité des Loisirs de Port de Couze

SAMEDI 20 JUILLET

BROCANTE
- Place Bazinie
- Club Fraternité - 06 85 24 03 60

SAMEDI 27 JUILLET

21E TRADIGORDINES
- Place de la République (Halle)
- www.tradigordines.com 06 82 18 74 43 - 06 87 21 91 65

SAM/DIM 27-28 JUILLET

FÊTE DE SAUVEBŒUF
- Stade Jean Peyrie à Sauvebœuf
- Foyer des Jeunes 06 66 36 10 26

MARDI 30 JUILLET

SOIRÉE THÉÂTRALISÉES
« Sur les pas des gabariers «
- jardin public - 05 53 61 08 55

VEN/SAM/DIM 2-3-4 AOÛT

FOIRE AUX VINS
- Place Bazinie - Square Lignac
- Lions Club des Bastides

SAMEDI 3 AOÛT

DUO CABACEO
- Maison de Montard

JEUDI 8 AOÛT

CINÉMA EN PLEIN AIR
- Moulin de la Guillou
- Mairie - Ciné Passion 05 53 07 91 92

DIMANCHE 11 AOÛT

VIDE-GRENIER
- Place Bazinie - République Rue des Déportés
- Crazy Car - 06 19 44 23 45

MARDI 13 AOÛT

SOIRÉE THÉÂTRALISÉES
« Sur les pas des gabariers «
- jardin public - 05 53 61 08 55

SAMDI 17 AOÛT

REPAS PÉRIGOURDIN
- Place Bazinie
- Usl Rugby 06 99 27 60 59

SAM/DIM 24-25 AOÛT

FESTIVAL LITTÉRAIRE LIRE EN BASTIDES
- Place de la République (Halle)
- Lire et Relire www.festival-lireenbastides-lalinde.com

DIMANCHE 1ER SEPTEMBRE

VIDE-GRENIER
- Place Bazinie et square Lignac
- A.J.M.R. 06 08 64 77 43 - 06 79 65 35 39

LA COLOMBOISE
- Sainte Colombe
- Comité des Fêtes de Sainte Colombe 06 15 65 50 65

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS
- Place de la Bazinie
- Mairie - 05 53 73 44 60

DIMANCHE 8 SEPTEMBRE

FOULÉES LINDOISES
- Stade Jean Peyrie à Sauvebœuf
- www.lesfouleeslindoises.fr 06 72 86 72 86

Restons connectés

TOUTES LES INFOS ET LES ACTUALITÉS DE NOTRE COMMUNE

L'application

DISPONIBLE SUR Google Play

Disponible sur App Store

> pour smartphone

Le site internet

> www.ville-lalinde.fr

La page facebook

> Lalinde.mairie

La newsletter

> s'inscrire sur le site internet

Accès direct au site internet

Flashez-moi !

www.ville-lalinde.fr